



# DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

TERRE DE JEU & D'ÉQUILIBRE

95 Foot Officiel

## Sommaire

Pages 2 & 3

Commission Statuts & Règlements

Pages 4 à 12

Commission Départementale du  
Calendrier & Organisation des Com-  
pétitions

Pages 13 à 18

Commission Organisation des  
Coupes

Pages 19 à 39

Commission Départementale Foot-  
ball d'Animation

Pages 40 à 43

Commission Féminines

Pages 44 à 50

Commission Futsal

Pages 51 à 57

Commission CDIF

Pages 58 & 59

Commission des Terrains & Installa-  
tions Sportives

Page 60

Commission des Délégués

Pages 61 à 79

Commission Départementale du Fair-  
play & de l'Éthique

## E-FOOT

Le District félicite l'ensemble des partici-  
pants au Challenge Départemental E-Foot  
2022.

Hier avec la présence du Président du Dis-  
trict et de son Comité, a eu lieu la finale dé-  
partementale où le grand gagnant Yassine  
du FC Argenteuil a brillé pendant tout son  
parcours.

Il accède aux phases finales régionales qui se  
dérouleront à la ligue sous les couleurs du  
DVOF.



VERSION AU  
15/03/2022

Les modules position-  
nés sur Mai sont dé-  
sormais ouverts à  
l'inscription !

## FORMEZ-VOUS AUX GESTES QUI SAUVENT !

PSC 1



## FAFA Emploi

Lancement du dispositif pour 2022/2023



N° 589 Édition du 25 Mars 2022



## STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION DU 21 MARS 2022

**Présents** : MM. FAUGERON-BAILLEZ.

**Assiste** : M. LETELLIER (Comité).

**Excusés** : MM. BROGNARA – ANDRIEU- ATEMENGUE

### INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

### RÉSERVE

#### DE VIARMES ASNIÈRES OL

**Match n°23468445 du 13 MARS 2022 SENIORS D4 B PIERRELAYE FC / VIARMES ASNIÈRES OL**

**FRAIS DE DOSSIER : VIARMES ASNIÈRES OL (réserve)**

Réserve du club de **VIARMES ASNIÈRES OL** irrecevable insuffisamment motivée sur la feuille de match et sur la confirmation de réserve. Le nombre autorisé de joueur mutation pouvant être inscrit sur la feuille de match est de six et non de 14.

La commission dit résultat acquis sur le terrain.

#### DE ST PRIX ES

**Match n°23497576 du 12 MARS 2022 U14 D2 B ENTENTE SSG 3 / ST PRIX ES**

**FRAIS DE DOSSIER : ST PRIX ES (réserve)**

Réserve du club de **ST PRIX ES** confirmée le 16/03/2022 irrecevable car le délai de confirmation de réserve est de 48 heures.

La commission dit résultat acquis sur le terrain.

### RÉCLAMATION

#### DE SPORTIFS DE GARGES

**Match n°23679605 du 16 MARS 2022 FUTSAL D1 MONTMORENCY FUTSAL 2 / SPORTIFS DE GARGES**

**Réclamation de MONTMORENCY FUTSAL 2**

La Commission demande au Secrétariat d'interroger le club de **SPORTIFS DE GARGES** sur la participation du joueur **BRUN Nicolas licence 960296161** à la rencontre citée ci-dessus et au dernier match de l'équipe supérieure alors que celle-ci ne joue pas ce jour ou le lendemain.

Match de référence : **FUTSAL R3 POULE C SPORTIFS DE GARGES1 / OSNY UNITED 1 DU 12/03/2022**

**Réponse impérative pour le 28/03/2022 avant 12h00.**

## ÉVOCATION

### REPRISE DU DOSSIER ECOUEN FC

**Match n°234497016 du 13 FÉVRIER 2022 SENIORS D1 ECOUEN FC / ST LEU 95 FC**

Le club de **ST LEU 95 FC** a répondu dans les délais impartis.

Considérant qu'en l'espèce, le joueur **BAMBA Stephane licence 2548597020** du club de **ST LEU 95 FC** inscrit sur la feuille de match et a participé à la rencontre citée ci-dessus alors qu'il était toujours en état de suspension pour un match ferme, date d'effet de la suspension le 23/01/2022.

Considérant que le 06/02/2022 il est inscrit et a participé au match **SENIORS D1 SOISY ANDILLY MARGENCY 1 / ST LEU 85 FC 2 match homologué la commission ne peut pas sanctionner.**

La commission passe au match du 13/02/2022 **SENIORS D1 ECOUEN FC / ST LEU 95 FC.**  
Le joueur **BAMBA Stephane licence 2548597020** est inscrit sur la feuille de match alors qu'il était toujours en état de suspension. Match non homologué (droit du trentième).

La commission donne match perdu par pénalité au club de **ST LEU 95 FC 2** pour l'inscription et la participation du joueur **BAMBA Stephane licence 2548597020** qui était en état de suspension, pour en attribuer le gain à l'équipe de **ECOUEEN FC**

**AMENDE : 100€ (ST LEU 95 FC) pour inscription sur la feuille de match d'un licencié suspendu.**

CRÉDIT :            ECOUEN FC:    43,50 €  
DÉBIT :            ST LEU 95 FC: 53,50 €

ST LEU 95 FC :        0 BUT : - 1 POINT  
ECOUEEN FC :        0 BUT : 3 POINTS

De plus la commission inflige un match de suspension ferme au joueur **BAMBA Stephane licence 2548597020** date effet le 28/03/2022.

**DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF RECTIFICATIF du PV du 31 JANVIER 2022  
AVERTISSEMENT FMI 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> NON-UTILISATION DE LA TABLETTE (art 44.4)**

À la suite du mail du 16 mars 2022 du club Cheminots Ouest.

## CHAMPIONNAT

### Criterium + 55 Ans / Phase Unique / Poule B

Journée du 16 JAN. 2021

Eaubonne Csm 25	Cheminots Ouest 25	Retrait Amende
-----------------	--------------------	----------------

**Cheminots Ouest 25 : RETRAIT AMENDE**



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 22 MARS 2022

**Présents** : Mme Sylvestre  
MM. Pézière - Sabaté - Sénécal -Traon.

**Assiste** : M. Podan-Mavounzy (Comité).

**Excusé** : M. N'Diaye

### **INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)**

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

#### **RAPPEL**

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

#### **ATTENTION :**

**ART. 10.2 du RS du DVOF** Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

### **RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 23/11/2021**

#### **OL MONTIGNY**

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 23/11/2021, la Commission décide :

\* 7 mois de matches à huis clos du terrain de Montigny U16 D3 Poule B à dater du 29 novembre 2021 (article 40-6 du RS du DVOF)

\* 2 Délégués du DVOF à la charge de l'OL MONTIGNY

#### **Matches concernés à domicile :**

- 27/03/2022: OL MONTIGNY / ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT
- 10/04/2022 : OL MONTIGNY / ASSO A 3
- 08/05/2022 : OL MONTIGNY / CSM EAUBONNE
- 29/05/2022 : OL MONTIGNY / FC VILLIERS LE BEL

\*Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation

compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

## **RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 16/11/2021**

### **US PERSAN 03**

La COC vous informe que tous les matchs à domicile de votre équipe Seniors D1 devront se jouer à huis clos jusqu'au dimanche 10/04/2022 (6 mois de matches à huis clos) : voir l'article 40.6 du RS du DVOF pour l'organisation des matches à huis clos.

#### **Matches concernés à domicile :**

- 27/03/2022 : US PERSAN 03 / FC GOUSSAINVILLE 2
- 10/04/2022 : US PERSAN 03 / OL MONTIGNY

**\*Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

## **RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 01/02/2022**

### **FC HERBLAY**

À la suite du PV de la Commission de Discipline du 01/02/2022, la Commission décide :

- 4 mois de matches à huis clos du terrain du FC Herblay U18 D Poule B à dater du 7 février 2022 (article 40-6 du RS du DVOF)

#### **Matches concernés à domicile :**

- 10/04/2022 : FC HERBLAY 1 / OL MONTIGNY 1
- 29/05/2022 : FC HERBLAY 1 / FC ECOUEN 1

**\*Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

## **RETOUR COMMISSION CDPME du 28/02/2022**

### **ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES 1 – PERSAN US 03 2**

À la suite du PV de la Commission CDPME du 28/02/2022 concernant le match U16 D3 Poule D n°23491556 ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES / PERSAN US 03 02, la Commission décide :

- Match aller à jouer le 17/04/2022 à 13H
  - 1 arbitre officiel à la charge de l'ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES 1
  - Match se jouera à huis clos sur les installations de l'ENT. VIARMES BEAUMONT MOURS 1
  - Pas d'autre match ce jour-là sur les installations
  - Art. 40.6 du RS du DVOF

**Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**



- Match retour à jouer le 29/05/2022 à 13H
  - o Match se jouera à huis clos sur les installations de Persan (Stade Deschamps)
  - o Pas d'autre rencontre ce jour-là sur les installations
  - o 1 arbitre officiel à la charge de Persan
  - o Art. 40.6 du RS du DVOF

**Dans tous les cas, les clubs concernés, organisateur et visiteur, ont chacun l'obligation de soumettre, à l'approbation de la Commission d'Organisation compétente, par écrit 48 heures au moins avant la rencontre, une liste de personnes (comportant leur identité, numéro de licence et fonction) susceptibles en ce qui les concerne d'assister au match à huis clos. La liste précitée n'étant pas exclusive, la Commission d'Organisation compétente a la faculté d'accepter certaines personnes dont les fonctions ne sont pas visées ci-dessus. Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.**

## **RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE DU 08/03/2022**

Anciens D3 Poule C

Match n°23470834 du 06/02/2022

**VAUREAL FCM 11 / FC FRANCONVILLE 12**

La Commission décide : - 1 point pour Vauréal

## **REMERCIEMENT ARBITRE**

- **DAMINELLI Romain**

## **COURRIERS CLUBS**

### **FRANCONVILLE FC**

U14 D2 Poule A

Match n°23497460 FC FRANCONVILLE/FCM GARGES du 12/03/2022

Ce match est reporté à une date ultérieure

### **PERSAN 03 US**

Courriel du 19/03/2022

Les matches à domicile des Seniors D3 Poule A, saison 2021/2022 se dérouleront au stade Louis Oudinot rue Etienne Dolet à Persan

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

### **ROISSY EN FRANCE US**

Courriel du 21/03/2022

La COC ne peut répondre favorablement à votre demande. Manquent numéro de match et accord écrit de votre adversaire

### **PIERRELAYE FC**

Courriel du 16/03/2021

La COC ne peut répondre favorablement à votre demande. Manque l'accord de votre adversaire

### **ENT. BEAUMONT MOURS**

Ce match sera à jouer à cette date par suite de la décision de la CDPME du 28/02/2022

**PERSAN US 03**

Courriel du 22/03/2022

La COC vous demande de vous reporter à l'Art. 40.6 du DVOF

Nous ne pouvons changer l'horaire du match, veuillez prendre les dispositions nécessaires pour faire jouer le match des Seniors au stade Gaston Deschamps à Persan à l'horaire officiel

Lors d'un match à huis clos, aucun autre match ne peut avoir lieu sur le Complexe sportif avant ou après

**PUISEUX LOUVRES 95 FC**

Courriel du 22/03/2022

Remboursement des frais d'arbitrage pour non-présentation de l'équipe de Sarcelles AAS

Recréditer la somme de 46€ au club de FCPL 95 et débiter la somme de 46€ au compte de l'équipe de Sarcelles AAS

**HERBLAY SUR SEINE FC**

Courriel du 22/03/2022

La COC ne peut prendre en compte votre demande pour la modification de l'horaire. Une première demande avait déjà été faite le 13/02/2022 par votre club pour la modification de l'horaire à 17H et acceptée par le club du RC ARGENTEUIL

Match n°23734711 du 26/03/2022

HERBLAY FC 2 / RC 1 ARGENTEUIL

Match maintenu le 26/03/2022 à 17H

***DATES – TERRAINS – HEURES*****OSNY FC**

Courriel du 22/03/2022

U16 D3 Poule E

Match n°23491669 du 27/03/2022

**OSNY FC 2 / MONTMGNY SPORTS 1**

Le match se déroulera à 15H

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

**SAINT BRICE FC**

Courriel du 22/03/2022

U18 D3 Poule A

Match n°23786705 du 27/03/2022

**SAINT BRICE 2 / GOUSSAINVILLE FC 2**

Le match se déroulera à 15H

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

***DATES – TERRAINS – HEURES (FOOTCLUBS)*****E. BEAUMONT MOURS PERSAN**

Courriel du 22/03/2022

Anciens D2 Poule B

Match n°23470457 du 27/03/2022

**E. BEAUMONT MOURS PERSAN/ASC BELLOY ST MARTIN**

Nouvelle date : 22/05/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

**SOISY ANDILLY MARGENCY**

Courriel du 21/03/2022

U18 D2 Poule B

Match n°23703619 du 13/03/2022

**SOISY ANDILLY MARGENCY 2 / MONTIGNY OL 1**

Nouvelle date : 24/04/2022

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

**CORMEILLAIS ACS**

Courriel du 21/03/2022

U16 D3 Poule A

Match n°23491252 du 27/03/2022

[Inversion de rencontre](#)**CORMEILLAIS ACS 3 / FRANCONVILLE FC 2**

Nouvel horaire : 15H

Nouvelle installation : stade Jean Roland n°2 à Franconville

Accord des 2 clubs

Accord de la COC

**MATCHES À JOUER****16/04/2022****U14 D2 Poule B**

Match n°23497583

**HERBLAY SUR SEINE FC 1 / ENT. MARLY FONTENAY 1****17/04/2022****U16 D3 Poule E**

Match n°23491669

**OSNY FC 2 / MONTMAGNY S 1****CONFIRMATION DE RÉSULTAT****U14 D1**

Match n°23497349 du 19/02/2022

**SAINT OUEN L'AUMONE AS 2 / ARGENTEUIL FC 1**

<b>SAINT OUEN L'AUMONE AS 2</b>	<b>1but</b>	<b>1pt</b>
<b>ARGENTEUIL FC 1</b>	<b>1but</b>	<b>1pt</b>

**1<sup>er</sup> FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE****FRANCO PORTUGAL ARGENTEUIL**

Anciens D3 Poule B

Match n° 23470718 du 20/03/2022

**MENUCOURT AS 12 / FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 11**

<b>FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 11</b>	<b>-1pt</b>	<b>0but</b>
<b>MENUCOURT AS 12</b>	<b>3pts</b>	<b>5buts</b>

**VIARMES ASNIÈRES OL**

CDM D2 Poule B

Match n° 23736952 du 20/03/2022

**JOUY LE MOUTIER FC 6 / VIARMES ASNIÈRES OL 5**

<b>VIARMES ASNIÈRES OL 5</b>	<b>-1pt</b>	<b>0but</b>
<b>JOUY LE MOUTIER FC 6</b>	<b>3pts</b>	<b>5buts</b>



## 2<sup>ème</sup> FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

### BEAUCHAMP AS

CDM D1

Match n° 23469337 du 20/03/2022

BEAUCHAMP AS 5 / ERAGNY FC 5

BEAUCHAMP AS 5	-1pt	0but
ERAGNY FC 5	3pts	5buts

## 1<sup>er</sup> FORFAIT AVEC AMENDE

### VAURÉAL FCM

U18 D3 Poule B

Match n°23786788 du 20/03/2022

ARGENTEUIL FC 2 / VAURÉAL FCM 2

VAURÉAL FCM Amende 24€

VAURÉAL FCM 2	-1pt	0but
ARGENTEUIL FC 2	3pts	5buts

### ÉCLAIR DE PUISEUX

Seniors D4 Poule A

Match n°23468321 du 20/03/2022

VEXIN AS 2 / ÉCLAIR DE PUISEUX AS 1

ÉCLAIR DE PUISEUX AS 1 Amende 24€

ÉCLAIR DE PUISEUX AS 1	-1pt	0but
VEXIN AS 2	3pts	5buts

### PRESLES USL

Seniors D4 Poule A

Match n°23468319 du 20/03/2022

EAUBONNE CSM 1 / PRESLES USL 2

PRESLES USL 2 Amende 24€

PRESLES USL 2	-1pt	0but
EAUBONNE CSM 1	3pts	5buts

### PUISEUX LOUVRES 95

Seniors D4 Poule A

Match n°23468318 du 20/03/2022

PARMAIN AC 1 / PUISEUX LOUVRES 95 2

PUISEUX LOUVRES Amende 24€

PUISEUX LOUVRES 95 2	-1pt	0but
PARMAIN AC 1	3pts	5buts



## 2<sup>ème</sup> FORFAIT AVEC AMENDE

### FOSSÉS UF

Anciens D4 Poule A

Match n°23470980 du 20/03/2022

CHAUMONTEL LUZARCHES ES 11 / FOSSÉS UF 12

FOSSÉS UF 12                      Amende 37.50€

FOSSÉS UF 12		-1pt	0but
CHAUMONTEL LUZARCHES ES 11		3pts	5buts

### PARMAIN AC

U18 D3 Poule A

Match n°23786701 du 20/03/2022

PARMAIN AC 1 / SAINT BRICE FC 2

PARMAIN AC 1                      Amende 27.50€

PARMAIN AC 1	-1pt	0but
SAINT BRICE FC 2	3pts	5buts

## 3<sup>ème</sup> FORFAIT AVEC AMENDE

### SARCELLES AAS

CDM D2 Poule A

Match n°23736860 du 20/03/2022

PUISEUX LOUVRES 95 5 / SARCELLES AAS 5

SARCELLES AAS 5                      Amende 41.50€

SARCELLES AAS 5	-1pt	0but
PUISEUX LOUVRES 95 5	3pts	5buts

## FORFAIT GÉNÉRAL

### SARCELLES AAS 5

CDM D2 Poule B

Amende : 72€

**Secrétaire de Séance**  
M. SENEAL

**Président de Séance**  
Mme SYLVESTRE

# COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 21 MARS 2022

## SECTION FÉMININES

**INFORMATIONS IMPORTANTES :**  
**Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.**  
**RAPPEL**

## RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

### **FORFAITS**

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- o 1<sup>er</sup> = **24€ (31€ en seniors F)**
  - o 2<sup>ème</sup> = 27.5€ (37.5€ en seniors F)
  - o 3<sup>ème</sup> = **33.5€ + Forfait Général = 57€ (41.5 + Forfait Général = 72€ en seniors F)**
- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**
- Personne inscrite sur la feuille de match non licenciée = **120€**
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**
- Non réception de la feuille de match après deux relances = **52€**
- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

**- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**

## COURRIERS

### **BEZONS USO**

Mail du 17/03/22

Nous prenons note du report de la rencontre U13F du 19/03/22.

Match N°24344954 contre GARGES FCM

Reporté à la date du 16/04/22

## MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS - LIEUX

### **ST PRIX ES**

Footclub 16/03/22

**Séniors F - Groupe A**

Match n°24343956

*ENT ST PRIX-ST LEU 1 / PRESLES USL 1*

Changement de Date : La rencontre se jouera le 01/04/22

**Accord de la commission**

**Accord des 2 équipes**



## APPEL FEUILLES DE MATCHS OU RESULTATS

### GONESSE RC

U13F – GROUPE A

Match N°24344926 du 19/03/22 contre FOSSES FU 1

### ERMONT AS

U13F – GROUPE C

Match N°24344982 du 19/03/22 contre JOUY LE MOUTIER FC 2

### FOSSES FU

U15F – GROUPE B

Match N°24344461 du 19/03/22 contre ST PRIX ES 1

### PUISEUX LOUVRES FC

U15F – GROUPE B

Match N°24344460 du 19/03/22 contre OSNY FC 1

## AMENDES

### OSNY FC

Séniors F à 8

Mail du 09/03/22

Forfait Général **72€**

### JOUY LE MOUTIER FC

U15F du 12/02/22

Match n°24344449 contre FOSSES FU 1

1<sup>er</sup> Forfait **24€**

### JOUY LE MOUTIER FC

U15F du 12/03/22

Match n°24344453 contre BELLOY ST MARTIN ASC 1

2<sup>ème</sup> Forfait **27.5€**

### FOSSES FU

U15F du 12/03/22

Match n°24344455 contre ENT ESSG-SOISY 2

1<sup>er</sup> Forfait **24€**

# COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 22 MARS 2022

**Présents** : Mme Cyprien  
MM. Lacour – Maillet – Lalotte.

**Excusés** : MM. Moukrim - N'Diaye

## INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit , prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

## POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

### APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

**ART 20.3** Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

**Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.**

## COURRIER

**Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.**

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE  
CATÉGORIE  
NUMERO DU MATCH  
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

## COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



## ATTENTION

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

### HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

## INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

### RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.  
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.

## ORGANISATION DES FINALES DU COMITÉ

### Ordre des rencontres

- 1 . ANCIENS - 9h15
- 2 . U14 - 11H15
- 3 . U16 - 14H
- 4 . SENIORS LESTRUHAUT - 16H

**ATTENTION : Les horaires indiqués sont les horaires des coups d'envois.**

**COUPE DU COMITÉ  
JEAN LESTRUHAUT SENIORS 2**

**FINALE du 26 MAI 2022 À 16H00**

Match	RECEVANT	VISITEUR
1	ST LEU 95 FC 2	ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 3

**COUPE DU COMITÉ ANCIENS**

**FINALE du 26 MAI 2022 À 09H30**

Match	CLUB	CLUB
1	MENUCOURT AS 12	GROSLAY FC 12

**COUPE DU COMITÉ 14 ANS**

**FINALE du 26 MAI 2022 À 11H15**

Match	RECEVANT	VISITEUR
1	SAINT OUEN L'AUMONE AS 2	RC ARGENTEUIL 2

**COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL SENIORS  
CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER**

**DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 14H30**

Match	CLUB	CLUB
1	GOUSSAINVILLE FC 1	GARGES FCM 1
2	ST OUEN L'AUMONE AS 1	ADAMOIS OL 1

**COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL SENIORS FÉMININES**

**DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 15H00**

Match	CLUB	CLUB
1	CERGY PONTOISE FC	SARCELLES AAS
2	OSNY FC	HERBLAY SUR SEINE FC



## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL 18 ANS

### DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	ARGENTEUIL RC	ST OUEN L'AUMONE AS
2	ST BRICE FC	ST LEU 95 FC

## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL U16

### DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS	ARGENTEUIL RC
2	ARGENTEUIL FC	CERGY PONTOISE FC

## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL U14 CHALLENGE FRANCOIS LEFEBVRE

### DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS	PERSAN US 03
2	ST LEU 95 FC	ST BRICE FC

## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL 18 ANS FÉMININES

### DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	CERGY PONTOISE FC	SARCELLES AAS
2	ERAGNY FC	BEZONS USO



## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL 15 ANS FÉMININES

### DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	ERAGNY FC	HERBLAY SUR SEINE FC
2	JOUY LE MOUTIER FC	SARCELLES AAS

## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL + 45 ANS

### DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	NEUVILLE SUR OISE AS 15	COSMO TAVERNY 15
2	MONTSOULT BAILLET US 15	ENT OSNY BOISSY 15

## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL + 55 ANS

### DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	VIARMES ASNIERES OL 25	HERBLAY SUR SEINE FC 25
2	CORMEILLAIS ACS 25	FRANCONVILLE FC 25

## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL ANCIENS

### DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS	GARGES FCM
2	HERBLAY SUR SEINE FC	ECOUEEN FC

#### SARCELLES AAS

Mail du 08/03/2022

Nous avons pris connaissance de votre demande pour jouer cette rencontre le 22/03/2022 mais actuellement nous n'avons pas reçu l'accord de Garges. Pour l'instant cette rencontre est toujours fixée au 26/05/2022.

## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL CDM

### DEMI-FINALES DU 26 MAI 2022 À 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	CORMEILLAIS ACS	ADAMOIS OL
2	GARGES FCM	FRANCONVILLE FC



## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL FUTSAL

### QUARTS DE FINALE DU 11 AVRIL 2022

Match	CLUB	CLUB
1	MONTMAGNY FOOT SALLE	ARGENTEUIL FC
2	MONTMORENCY FUTSAL	SPORTIFS DE GARGES
3	ATTAINVILLE FUTSAL C.	SANNOIS FUTSAL C.
4	EAUBONNE CSM	MARCOUVILLE CITY CP 2

### DEMI-FINALES DU 2 MAI 2022

Match	CLUB	CLUB
1	VAINQUEUR DU MATCH 4	VAINQUEUR DU MATCH 2
2	VAINQUEUR DU MATCH 3	VAINQUEUR DU MATCH 1

## COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL LUNDI SOIR CHALLENGE AUGUSTE FAVA

### DEMI-FINALES DU 09 MAI 2022 À 20H00

Match	CLUB	CLUB
1	ERMONT AS	ASPTT CERGY PONTOISE
2	VALLEE DU SAUSSERON	PUISEUX LOUVRES 95 FC

Animateur de séance : M Maillet  
Secrétaire de séance : MME CYPRIEN

# COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 21 MARS 2022

**Présents** : Mme Bastos  
MM. Jasemin – Le Nagard - Senecal

**Assistent** : Mme Escroignard (Comité) – M. Allard (CTDAP)

**Excusée** : Mme Gontarczyk (Présidente)

## INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

**Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.**

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

**Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.**

**Aucun document ne doit être envoyé par courrier ou par mail au DVOF.**

**La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.**

---

**La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.**

---

***ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.***

## COURRIERS DES CLUBS

**ADAMOIS OL** : Mail du 18 03 22 (Footclubs)

Pris note de votre demande de report des rencontres U12/U13 Série 2 Gr E & F du 19-03 22 en raison du carnaval à l'Isle Adam. Matches n° **24367838 et 24367872** contre Cosmo Taverny **au 02 04 22.**

Accord de la commission

**ARGENTEUIL FC** : Mail du 21 03 22

Pris note de votre réclamation, concernant l'amende pour non-envoi de feuille de match après 2 appels contre Arnouville FAS 2.

En cas d'absence de l'équipe visiteuse, la FMI ou une feuille de match papier doit être envoyé au DVOF.

Un mail spécifiant l'absence de l'équipe ne suffit pas. L'amende est maintenue.

**BELLOY ST MARTIN ASC** : Mail du 12 03 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U10/U11 pour les rencontres n° 24364695 et 24364740 du 19 03 22 à Bruyères-Bernes Usm pour cause de classe de neige.

**ENT. BEAUMONT- MOURS** : Mail du 16 03 22

Pris note de votre demande de modification d'horaire pour vos rencontres U10/U11 contre Roissy US.

**CHAUMONTEL-LUZARCHES AS** : Mail du 18 03 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur le plateau du 02 04 22 à Marly ES.

**EAUBONNE CSM** : Mail du 16 03 22

Pris note de votre impossibilité d'organiser le plateau U6/U7 du 02 04 22.

**ENTENTE MMB** : Mail du 18 03 22 (Footclubs)

Demande de changement de dates pour vos rencontres U12/U13 Série 4 Gr E-F-G-H contre Cergy-Pontoise Fc  
Matches n° 24369386 – 24369432 – 24373434 et 24374201.

Nouvelle date le **samedi 23 04 22**.

Accord de la commission

**AS ERAGNY FC** : Mail du 17 03 22

Pris note du résultat de la rencontre U11 Avenir du 12 03 22 contre Osny FC 1

Eragny AS 1 : 1 But

Osny FC 1 : 4 Buts

**AS ERAGNY FC** : Mail du 20 03 22

Pris note du problème de tablette pour vos rencontres U10/U11 et U12/U13 le samedi 19 03 22.

Veuillez nous transmettre les feuilles de matches papier des rencontres concernées.

**GONESSE RC** : Mail du 20 03 22

Pris note du problème de tablette pour vos rencontres U12/U13 le samedi 19 03 22.

Veuillez nous transmettre les feuilles de matches papier des rencontres concernées.

**MENUCOURT AS** : Mail du 18 03 22

Pris note du forfait avisé de votre équipe U12/U13 pour la rencontre n° 24367749 du 19 03 22 à Fosses UF.

**PARMAIN AC** : Mail du 20 03 22

Pris note de votre impossibilité d'organiser le plateau U6/U7 du 16 04 22.

**PUISEUX-LOUVRES FC** : Mail du 16 03 22

Pris note du forfait avisé de vos équipes U6/U7 sur le plateau du 19 03 22 à Ent. Beaumont-Mours.

**ROISSY US** : Mail du 12 03 22

Pris note de votre raccord pour la modification d'horaire des rencontres U10/U11 à Ent. Beaumont-Mours.

**VEIXIN AS** : Mail du 17 03 22

Pris note de votre réclamation concernant l'amende pour forfait non avisé de votre équipe 1 sur centre n° 11 – Coupe U11 du 29 01 22 à ST OUEN AS

Après vérification, forfait avisé confirmé.

La commission demande au secrétariat d'annuler l'amende de 25€.

**VÉMARS ST WITZ** : Mail du 17 03 22

Pris note que les rencontres U10/U11 n'ont pu avoir lieu le samedi 19 02 22 contre Villiers le Bel FC en raison du problème d'inondation dans vos vestiaires.

La commission demande au secrétariat d'annuler l'amende de 30€.

**VÉMARS ST WITZ** : Mail du 20 03 22

Pris note de votre interrogation concernant l'engagement d'une 2<sup>ème</sup> équipe U9.

Votre équipe est bien engagée pour les prochains plateaux.

**VILLIERS LE BEL FC** : Mail du 20 03 22

Pris note de votre déplacement à Montmagny SP en catégorie U10/U11 le samedi 19 03 22.

Pris note que le club de Montmagny SP n'a présenté ni FMI ni feuilles de matches papier.

Veuillez transmettre au DVOF la liste des joueurs ayant participé aux rencontres.

## *Outil de Gestion Foot Animation et Loisirs*

**Nous vous rappelons qu'à partir du mois de Mars 2022, les épreuves suivantes sont intégralement gérées par l'outil Foot Animation Loisirs (FAL) :**

- U7
- U9
- U7F
- U9F
- Futsal U7
- Futsal U9

Comme indiqué lors de la réunion d'information du 16 février dernier, les plateaux n'apparaîtront plus dans les PV des commissions Foot Animation, Foot Animation Féminines et Futsal.

Pour consulter vos engagements, rendez-vous :

- Sur le site du DVOF, rubrique : « Epreuves / Foot Animation Loisir » ; sélectionner l'épreuve (catégorie) puis votre club dans la liste.
- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir »

**Nous vous rappelons que les feuilles de centre et les feuilles de présence sont à transmettre par l'application FAL :**

- Sur Footclubs, dans « Menu / Epreuves / Animation & loisir Foot Animation Loisir / Détails »

Retrouver les tutoriels explicatifs sur le site internet du DVOF :

<https://district-foot95.fff.fr/simple/fal-reunion-de-presentation-du-nouvel-outil/>





## PLATEAU U6/U7 du 16 04 22

En raison du week-end de Pâques, un sondage va être envoyé aux clubs afin de connaître leur possibilité de participer au plateau U6/U7 prévu le samedi 16 04 22.

## PLATEAUX U6/U7 et U8/U9

La Commission vous rappelle les dates des plateaux U6/U7 et U8/U9 fixées jusqu'en fin de saison. Merci d'en prendre note :

U6 / U7	Engagement	Période d'engagement
2 avril 2022	Automatique (Cion Foot Animation)	
16 avril 2022		
21 mai 2022		
JND 18 juin 2022	sur Footclubs	01/04/2022-15/05/2022

U8 / U9	Engagement	Période d'engagement
26 mars 2022	Automatique (Cion Foot Animation)	
9 avril 2022		
14 mai 2022	sur Footclubs	07/03/2022 au 31/03/2022
11 juin 2022		

## PLATEAUX U9 - 3<sup>ème</sup> PHASE

Comme annoncé lors de la réunion d'information de début de saison, les équipes U9 joueront à 8 (format U10/U11) à compter du Samedi 14 Mai 2022. La commission vous demande de faire vos engagements d'équipes pour les 2 journées à venir sur l'application FAL via Footclubs, à compter du Lundi 7 Mars et jusqu'au 31 Mars 2022.

## PLATEAUX U8 - 3<sup>ème</sup> PHASE

Comme indiqué lors de la réunion d'information du 16 février dernier, la commission vous demande de faire vos engagements d'équipes pour les 2 derniers plateaux U8 de la saison sur l'application FAL via Footclub, à compter du Lundi 7 Mars et jusqu'au 31 Mars 2022.

## COUPE DU COMITÉ U12

### 4<sup>ème</sup> TOUR DU SAMEDI 02 AVRIL 2022

La commission Foot Animation vous informe que le **4<sup>ème</sup> tour est prévu le samedi 02 Avril 2022**. Les 16 équipes qualifiées à l'issue du 3<sup>ème</sup> tour seront réparties en 4 poules de 4 équipes par tirage au sort. L'équipe classée première (1 équipe par club au maximum) de chaque poule sera qualifiée pour la finale départementale du 08 Mai 2022.



## FESTIVAL FOOT U13

### RÉSULTATS DU 2<sup>ème</sup> TOUR DU SAMEDI 12 MARS 2022

Les équipes suivantes (**une seule équipe par club**) sont qualifiées pour la finale Départementale prévue le :  
**Samedi 2 Avril 2022 à Cergy-Pontoise FC – Stade Salif Keita – Bd d'Osny – Plaine des Linandes**

<b>Centre n° 1</b>	ST OUEN L'AUMONE AS 1 – ST PRIX ES 1
<b>Centre n° 2</b>	Aucune équipe qualifiée
<b>Centre n° 3</b>	ST BRICE FC 1 OSNY FC 1 : forfait avisé
<b>Centre n° 4</b>	SARCELLES AAS 1
<b>Centre n° 5</b>	COSMO TAVERNY 1 - VILLIERS FC 1
<b>Centre n° 6</b>	VAURÉAL FCM 1 DEUIL ENGHIEU FC 1 : Disqualifiée car 3 joueurs mutés hors période (OMOLADE Mark – PALUSSIÈRE Mathéo & SILVA PARADA Daniel Rui)
<b>Centre n° 7</b>	ENTENTE SSG 2
<b>Centre n° 8</b>	Aucune équipe qualifiée GROSLAY FC 1 : Disqualifié, 3 nouveaux joueurs JOUY FC 2 : Forfait non avisé
<b>Centre n° 9</b>	ARGENTEUIL FC 1 CERGY-PONTOISE FC 3 : Disqualifié, 12 nouveaux joueurs
<b>Centre n° 10</b>	ENTENTE MMB 1 MENCOURT AS 1 : Forfait non avisé
<b>Centre n° 11</b>	ROISSY US 1 CERGY-PONTOISE FC 2 : Disqualifié, 5 nouveaux joueurs
<b>Centre n° 12</b>	RC ARGENTEUIL 1 ARNOUVILLE FAS 1 : Forfait avisé
<b>Centre n° 13</b>	CERGY PONTOISE FC 1
<b>Centre n° 14</b>	PERSAN US 1 CERGY PONTOISE FC 5 : Disqualifié, 2 joueurs non licenciés (Touré Amada et Mayouf Ilies).
<b>Centre n° 15</b>	MONTMORENCY FC 1
<b>Centre n° 16</b>	BEAUCHAMP AS 2

#### Application de l'Article 3 du règlement du Festival Foot U13 :

- 1- ST OUEN L'AUMONE AS 1 (1<sup>er</sup> du centre 1 – jonglerie 878) et ST OUEN L'AUMONE AS 2 (1<sup>er</sup> du centre 2 – jonglerie 849) sont départagés par la jonglerie :  
**ST OUEN L'AUMONE AS 1** qualifiée pour la finale départementale
- 2- ST BRICE FC 1 (1<sup>er</sup> du centre 3 – jonglerie 911) et ST BRICE FC 2 (1<sup>er</sup> du centre 8 – jonglerie 565) sont départagés par la jonglerie :  
**ST BRICE FC 1** qualifiée pour la finale départementale





## CHALLENGES U10 & U11

### 3<sup>ème</sup> Tour du Samedi 26 Mars 2022

Les documents concernant l'organisation de ce 3<sup>ème</sup> tour sont à retirer au Siège du District à BAILLET en FRANCE à compter du Mardi 15 Mars 2022 et jusqu'au Vendredi 18 Mars 2022 à 16 Heures.  
Après cette date, les documents d'organisation seront envoyés à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

**La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF**

Le 3<sup>ème</sup> tour regroupe les équipes U10 et U11 qualifiées à l'issue du 2<sup>ème</sup> tour

**Le port des protège-tibias est obligatoire pour cette épreuve de jonglerie ainsi que lors des rencontres.**

**L'épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres impérativement même en cas de pluie.**

**Il est également indispensable de respecter l'ordre des matches**

**Début de la jonglerie à 09h30 et des rencontres à 10h00**

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : 1 x 16 mn (sans mi-temps)
- Poule de 3 : 2 x 12 mn

**L'équipe première de chaque centre sera qualifiée (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la finale départementale qui aura lieu le Samedi 23 Avril 2022 - (1 équipe par club et par challenge)**

**Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.**

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

**Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.**

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclub lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

**Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.**

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

**Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.**

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé au tour précédent, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

**Les centres ne pouvant avoir lieu le Samedi 26 Mars seront reportés le Samedi 2 Avril et seront prioritaires sur le critérium**



## CHALLENGE U10

### Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2011

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2012

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2013 dans la limite de **3 par équipe**.

**La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification**

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

**Pour ce 3ème tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres.**

Centre 1	SARCELLES AAS	Centre 2	ENTENTE SSG	Centre 3	MONTMAGNY SPORTS	Centre 4	OSNY FC
	SAINT BRICE FC 1		ENTENTE SSG 4		MONTMAGNY SPORTS 1		OSNY FC 1
	SAINT BRICE FC 3		ENTENTE SSG 1		DEUIL ENGHIEU FC 1		ADAMOIS OL 1
	SARCELLES AAS 2		ARGENTEUIL RC 1		ENTENTE SSG 2		FRANCONVILLE FC 2
	SARCELLES AAS 1		ARNOUVILLE FAS 1		DEUIL ENGHIEU FC 2		VEXIN AS 1

Centre 5	CORMEILLAIS ACS	Centre 6	ERAGNY AS	Centre 7	ERMONT AMS	Centre 8	GROSLAY FC
	CORMEILLAIS ACS 1		ERAGNY AS 1		ERMONT AMS 2		GOUSSAINVILLE FC 1
	CERGY PONTOISE FC 1		BEZONS USO 1		VILLIERS LE BEL FC 1		GROSLAY FC 1
	PERSAN US 1		ECOUEU FC 1		VAUREAL FCM 1		SAINTE LEU FC 1
	JOUY LE MOUTIER FC 1		EZANVILLE-ECOUEU US 1		VIARMES ASNIERES OL 1		SOISY AM FC 2



## CHALLENGE U11

### Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2010

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2012 et 2011

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

**La participation de joueur (se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.**

**Pour ce 3ème tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée impérativement avant le début des rencontres.**

Centre 1	ST OUEN L'AUMONE AS	Centre 2	GONESSE RC	Centre 3	JOUY LE MOUTIER FC	Centre 4	VILLIERS LE BEL FC
	SANT OUEN L'AUMONE AS 1		GONESSE RC 1		SARCELLES AAS 2		BRUYERES BERNES USM 1
	FRETTOISE ES 1		ARGENTEUIL FC 1		SARCELLES AAS 1		VILLIERS LE BEL FC 1
	ERAGNY AS 2		ECOUEN FC 1		GARGES FCM 1		ENTENTE SSG 1
	PERSAN US 1		MARLY LA VILLE ES 1		JOUY LE MOUTIER FC 1		ENTENTE SSG 2

Centre 5	HERBLAY S/SEINE FC	Centre 6	GOUSSAINVILLE FC	Centre 7	SANT PRIX ES	Centre 8	SANT LEU FC
	HERBLAY S/SEINE FC 1		GOUSSAINVILLE FC 1		SANT PRIX ES 1		SANT LEU FC 1
	MONTIGNY OL 1		MONTMORENCY FC 1		BEZONS USO 1		ERAGNY AS 1
	SOISY AM FC 1		ADAMOIS OL 1		ARGENTEUIL RC 2		CERGY PONTOISE FC 3
	CERGY PONTOISE FC 1		PUISEUX LOUVRES FC 1		ARGENTEUIL RC 1		CERGY PONTOISE FC 2

## 1<sup>er</sup> APPEL FEUILLES DE MATCHS

### CRITÉRIUM U10/U11

**DEUIL-ENGHIEU FC** : 1<sup>er</sup> appel de feuille de match n° 24364646 du 19 03 22 – critérium U10/U11 – série 1 contre PARMAN AC

**SURVILLIERS AV.** : 1<sup>er</sup> appel de feuilles de matchs n° 24364696 & 24364741 du 19 03 22 – critérium U10/U11 – série 2 contre THILLAY ESM 1&2

**AS ERAGNY FC** : 1<sup>er</sup> appel de feuilles de matchs n° 24365013 – 24365058 & 24365103 du 19 03 22 – critérium U10/U11 – série 3 contre ONTOISIENNE JS 1-2&3

**GOUSSAINVILLE FC** : 1<sup>er</sup> appel de feuille de match n° 24365101 du 19 03 22 – critérium U10/U11 – série 3 Poule D contre VEXIN AS 3

**MONTMAGNY SP** : 1<sup>er</sup> appel de feuilles de matchs n° 24365995 – 24366040 - 24371322 & 24366130 du 19 03 22 – critérium U10/U11 – série 4 contre VILLIERS LE BEL FC 1-2-3&4

**RC ARGENTEUIL** : 1<sup>er</sup> appel de feuille de match n° 24366128 du 19 03 22 – critérium U10/U11 – série 4 poule D contre JOUY LE MOUTIER FC 4

**ARGENTEUIL FC** : 1<sup>er</sup> appel de feuille de match n° 24366444 du 19 03 22 – critérium U10/U11 – série 4 poule K contre PUISEUX-LOUVRES FC 3

**FRANCONVILLE FC** : 1<sup>er</sup> appel de feuilles de matchs n° 24367207 - 24367235 & 24367263 du 12 03 22 – critérium U10/U11 – série 4 contre ARNOUVILLE FAS 1-2&3



## 2<sup>ème</sup> & DERNIER APPEL DE FEUILLES DE MATCHS

### CRITÉRIUM U10/U11

**Ent BOISSY/CHARS/ARRON/CORM** : 2<sup>ème</sup> et dernier appel de feuille de match n° 24364669 du 19 02 22 – critérium U10/U11 – série 1 contre MONTSOULT-BAILLET US

**ST OUEN L'AUMONE AS** : 2<sup>ème</sup> et dernier appel de feuilles de matchs n° 24364869 - 24364914 & 24364959 du 12 03 22 – critérium U10/U11 – série 3 contre CHAMPAGNE SFC 1-2-3

**COSMO TAVERNY** : 2<sup>ème</sup> et dernier appel de feuilles de matchs n° 24364873 & 24364918 du 12 03 22 – critérium U10/U11 – série 3 contre EZANVILLE US 1&2

**CERGY-PONTOISE FC** : 2<sup>ème</sup> et dernier appel de feuilles de matchs n° 24365990 – 24366035 & 24366125 du 12 03 22 – critérium U10/U11 – série 4 contre MONTMAGNY SP 1-2&4

**ENTENTE SSG** : 2<sup>ème</sup> et dernier appel de feuilles de matchs n° 24366436 & 24366481 du 12 03 22 – critérium U10/U11 – série 4 contre CORMEILLAIS ACS 3&4

**ADAMOIS OL** : 2<sup>ème</sup> et dernier appel de feuilles de matchs n° 24367201 & 24367229 du 12 03 22 – critérium U10/U11 – série 4 contre DEUIL-ENGHIEN FC 1&2

**CERGY-PONTOISE FC** : 2<sup>ème</sup> et dernier appel de feuilles de matchs n° 24367260 & 24367268 u 12 03 22 – critérium U10/U11 – série 4 contre FRANCONVILLE FC 5&6

### AMENDES

**MONTIGNY OL** : Non réception suite 2<sup>ème</sup> et dernier appel de la feuille de centre et feuilles de présence des clubs de MONTIGNY OL – FRANCONVILLE FC et ST OUEN AS - centre n° 13 du plateau U6/U7 du 12 02 22  
**Amende : 30 € x 4 = 120 €**

**MONTMORENCY FC** : Non réception suite 2<sup>ème</sup> et dernier appel de la feuille de centre et feuilles de présence des clubs de MONTMORENCY FC – ARGENTEUIL RC – PRESLES USL et MONTMAGNY SP centre n° 14 du plateau U6/U7 du 12 02 22  
**Amende : 30 € x 5 = 150 €**

**VAURÉAL FCM** : Non réception suite 2<sup>ème</sup> et dernier appel de la feuille de présence du club de VAURÉAL FCM du plateau U6/U7 centre 16 du 12 02 22 à OSNY FC  
**Amende : 30 €**

**CERGY-PONTOISE FC** : 1<sup>er</sup> forfait non avisé de votre équipe 4 sur match n° 24367236 du 19 03 22 – critérium U10/U11 - série 4 poule N contre ST PRIX ES 2  
**Amende : 10 €**

### ANNULATION D'AMENDES

**VEXIN AS** : Forfait non avisé de votre équipe 1 sur centre n° 11 – Coupe U11 du 29 01 22 à ST OUEN AS  
**Amende : 25€**

**VEMARS ST WITZ FC** : Non réception suite 2<sup>ème</sup> et dernier appel de feuilles de matchs n° 24364805 & 24364850 du 19 02 22 – critérium U10/U11 – série 2 contre VILLIERS FC 5 & 6  
**Amende : 15€ x 2 = 30€**




## **ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON**

**FINALE DÉPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F le SAMEDI 2 AVRIL 2022**  
**Stade Salif Keita – CERGY-PONTOISE**

**FINALE DÉPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12 le DIMANCHE 8 MAI 2022**  
**Stade Eugène Cognevaut – GONESSE**

**FINALE DÉPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 le SAMEDI 23 AVRIL 2022**  
**Parc des Sports Nelson Mandéla – MONTMORENCY**

**JOURNÉE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 18 JUIN 2022**



**Prochaine Réunion**  
**Lundi 28 Mars 2022**  
**à partir de 18 h 00**



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

### SECTION FÉMININES

PV DU 21 MARS 2022

**INFORMATIONS IMPORTANTES :**  
**Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.**

**RAPPEL**

## RAPPEL RÉGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

### FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- o 1<sup>er</sup> = **24€** (31€ en seniors F)
- o 2<sup>ème</sup> = 27.5€ (37.5€ en séniors F)
- o 3<sup>ème</sup> = **33.5€ + Forfait Général = 57€** (41.5 + Forfait Général = 72€ en séniors F)

- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON-UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non-licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non-réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

- Match remis (arrêt municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

**- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**

## U13F

**LA JOURNÉE CRITÉRIUM & AVENIR DU 29/01/22  
EST REPORTÉE AU 09/04/22**



## COURRIERS

### FOSSÉS FU

Mail du 16/03/2022

#### U11F GROUPE B

FOSSÉS FU 1 / SARCELLES AAS 1

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le 09/04/2022

Accord des deux clubs

Accord de la commission

### HERBLAY SUR SEINE FC

Mail du 19/03/2022

#### U13F GROUPE C

HERBLAY SUR SEINE FC 2 / MERY MERIEL BESSANCOURT 1

Changement d'horaire:

Cette rencontre se jouera à 11H00

Accord des deux clubs

Accord de la commission

### JOUY LE MOUTIER FC

Mail du 18/03/2022

#### U13F GROUPE B

JOUY LE MOUTIER FC 1 / PONTOISIENNE JS 1

Changement d'horaire et de stade :

Cette rencontre se jouera le 28/03/2022 à 19h00.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

### ST LEU 95 FC

Mail du 17/03/2022

#### U13F AVENIR

ST LEU 95 FC 1 / GARGES FCM 1

Changement d'horaire et de stade :

Cette rencontre se jouera le 16/04/2022.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

### JOUY LE MOUTIER FC

Mail du 16/03/2022

Pris note de votre courrier concernant votre forfait avisé pour le FIVE du 24/04/2022.

### ENT MERY MERIEL BESSANCOURT

Mail du 22/03/2022

#### U13F GROUPE C

ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1 / PERSAN US 03 1

Changement d'horaire et de stade :

Cette rencontre se jouera le 23/04/2022.

Accord des deux clubs

Accord de la commission

### CORMEILLAIS ACS

Mail du 22/03/2022

Pris note de votre impossibilité de commencer votre match de critérium à 11h suite au plateau et à la demi-finale de vos U10.

#### U13F GROUPE C

CORMEILLAIS ACS 1 / CHAUMONTEL LUZARCHES 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12H00.

Prévenir vos adversaires.



## FESTIVAL U13F

Liste des équipes qualifiées pour la finale du Festival U13F du 02/04/22

### ÉQUIPES QUALIFIÉES

- CENTRE 1 – **SARCELLES AAS**
- CENTRE 2 – **ERAGNY AS FC**
- CENTRE 3 – **ERMONT AS**
- CENTRE 4 – **CERGY PONTOISE FC**
- CENTRE 5 – **ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN**
- CENTRE 6 – **ST LEU 95 FC**
- CENTRE 7 – **RC ARGENTEUIL**
- CENTRE 8 – **FRANCONVILLE FC**

Le règlement et l'organisation de la finale sera envoyé par mails aux clubs.

## CHALLENGE U11F

Liste des équipes qualifiées pour la finale du Challenge U11F du 23/04/22

### EQUIPES QUALIFIÉES

- CENTRE 1 – **ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN**
- CENTRE 2 – **RC ARGENTEUIL**
- CENTRE 3 – **GARGES FCM**
- CENTRE 4 – **GONESSE RC**
- CENTRE 5 – **SOISY ANDILLY MARGENCY FC**
- CENTRE 6 – **ST BRICE FC**
- CENTRE 7 – **ST LEU 95 FC**
- CENTRE 8 – **FOSSES FU**

Le règlement et l'organisation de la finale sera envoyé par mails aux clubs





# AVRIL 2022

## SAMEDI 02 AVRIL 2022

### U7 F

**ATTENTION L'ADRESSE DE CE CENTRE A CHANGÉ**

#### RASSEMBLEMENT U7F du 02/04/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	BONNIER Rémy 06 33 33 23 74	COMPLEXE SPORTIF Maspoli, Rue Jean Moulin 95270 VIARMES	10H30	ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	
				PERSAN US 03	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				GONESSE RC	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST LEU 95 FC	1
				ENT SSG	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/SEINE FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				FRANCONVILLE FC	1
SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1				
TOTAL DES CLUBS PRESENTS					11

## SAMEDI 09 AVRIL 2022

### U9 F

#### PLATEAU U9F du 09/04/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	LALOY Laetitia 06 48 72 04 25	Stade Cognevaut, 3 rue du Commandant M. Fourneau, Gonesse	11H00	GONESSE RC	
				MARLY LA VILLE ES	1
				SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
				CERGY PONTOISE FC	1
				ARGENTEUIL FC	1
				GARGES FCM	1
				FOSES FU	1
GONESSE RC	1				
TOTAL CLUBS PRESENTS					8


**PLATEAU U9F du 09/04/2022**

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	SOW Ousmane 07 58 57 15 67	Stade Auguste Delaune, 12 rue des cressonnières, St Gratien	11H00	<b>ENT SSG</b>	
				HERBLAY SUR SEINE FC	2
				ERMONT AS	2
				ST PRIX ES	1
				ST LEU 95 FC	1
				FRANCONVILLE FC	1
				ENT SSG	1
<b>TOTAL DES CLUBS PRESENTS</b>					<b>8</b>

**PLATEAU U9F du 09/04/2022**

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	FITTE DUVAL PIERRE 06 38 84 51 67	Stade Raymond Fosset, rue Salengro, ST MARTIN DU TERTRE	10H00	<b>BELLOY ST MARTIN ASC</b>	
				PERSAN US 03	1
				COSMO TAVERNY	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				SARCELLES AAS	1
				BELLOY ST MARTIN ASC	1
<b>TOTAL DES CLUBS PRESENTS</b>					<b>6</b>



# MAI 2022

## SAMEDI 14 MAI 2022

### U9 F

#### PLATEAU U9F du 14/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	KERBRAT VALERIE 06 72 98 42 53	Stade Louis Odinot, rue Etienne Dolet, Persan	10H00	PERSAN US 03	
				COSMO DE TAVERNY	1
				ERMONT AS	2
				CERGY PONTOISE FC	1
				ENT VIARMES AS BEAUMONT	1
				ST PRIX ES	1
				ENT SSG	1
PERSAN US 03	1				
<b>TOTAL</b>					<b>8</b>

#### PLATEAU U9F du 14/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	DELIGNE Michael 06 63 82 86 86	Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fosses	10H00	FOSSES FU	
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				MARLY LA VILLE ES	1
				SOISY ANDILLY MARGENCY FC	2
				GONESSE RC	1
				PUISEUX LOUVRES	1
				BELLOY ST MARTIN ASC	1
FOSSES FU	1				
<b>TOTAL</b>					<b>8</b>

#### PLATEAU U9F du 14/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	GYAMFI EMMANUEL 06 66 09 70 48	Terrain J. BRAMI, Honneur Av. Paul Langevin, SARCELLES	11H00	SARCELLES AAS	
				ST LEU 95 FC	1
				FRANCONVILLE FC	1
				GARGES FCM	1
				ARGENTEUIL FC	1
				HERBLAY SUR SEINE FC	2
SARCELLES AAS	1				
<b>TOTAL</b>					<b>7</b>



# SAMEDI 21 MAI 2022

## U7 F

### RASSEMBLEMENT U7F du 21/05/2022

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	LALOY LAETITIA 06 48 72 04 25	Stade Cognevault, 3 rue du Commandant M. Fourneau, GONESSE	11H00	<b>GONESSE RC</b>	
				PERSAN US 03	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				GONESSE RC	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST LEU 95 FC	1
				ENT SSG	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/SEINE FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				FRANCONVILLE FC	1
SOISY ANDILLY MARGENCY FC	1				
<b>TOTAL</b>					<b>11</b>



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION RESTREINTE DU 24 MARS 2022

### INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

**Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.**

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

**Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.**

**Aucun document ne doit être envoyé par courrier ou par mail au DVOF.**

**La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.**

**La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.**

---

**La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.**

---

***ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.***



## COUPE DU COMITÉ U12

### RÉSULTATS 3<sup>ème</sup> TOUR du Samedi 12 03 2022

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 4<sup>ème</sup> tour qui aura lieu les Samedis 02 et 16 Avril 2022

Centre n° 1	SARCELLES AAS 1 – ST OUEN L'AUMONE AS 1
Centre n° 2	FRANCONVILLE FC 1 – JOUY LE MOUTIER FC 1
Centre n° 3	CERGY-PONTOISE FC 1 – SOISY AM FC 1
Centre n° 4	CERGY-PONTOISE FC 2 – ENTENTE SSG 2
Centre n° 5	RC ARGENTEUIL 1 - BEZONS USO 2
Centre n° 6	ECOUEN FC 1 – VILLIERS LE BEL FC 1
Centre n° 7	ERMONT AmS 1 – PERSAN US 1
Centre n° 8	ST LEU FC 1 – ST BRICE FC 1

### 4<sup>ème</sup> TOUR Des SAMEDIS 02 et 16 AVRIL 2022

#### Avenant au règlement de la Coupe du Comité U12 :

##### **4<sup>ème</sup> tour**

Si plusieurs équipes d'un même club se qualifient pour le quatrième tour, ces équipes se retrouveront par paire dans la même poule.

Un club ne pourra pas présenter plus d'une équipe pour la Finale Départementale.

Les 16 équipes qualifiées à l'issue du 3<sup>ème</sup> tour sont réparties en 4 poules de 4 équipes et la première de chaque poule sera qualifiée pour la Finale Départementale.

Une épreuve de jonglerie sera réalisée impérativement avant les rencontres (13h30) –  
(Voir règlement jonglerie à l'article 8)

##### **Finale Départementale**

Quatre équipes seront qualifiées pour la Finale Départementale de la Coupe du Comité U12 le 08 05 22 :

Stade Eugène Cognevaut - Entrée au 5 Rue du Commandant Maurice Fourneau - 95500 GONESSE

Règlement spécifique à paraître.

Les documents concernant l'organisation de ce 4<sup>ème</sup> tour seront envoyés sur la messagerie officiel des clubs recevant le mardi 29 03 22.

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles envoyées par le DVOF.

##### **RAPPEL**

Pour participer, **TOUS** les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide. Dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.



A chaque tour de la Coupe du Comité U12, les clubs ont la possibilité de modifier leurs équipes qualifiées et d'utiliser un nombre maximum de 2 joueurs ayant participé avec une autre équipe aux tours précédents sous peine de disqualification.

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Par ailleurs les joueurs n'ayant participé à aucun des tours précédents, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club et au nombre de 2.

Conformément aux R.G. de la FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs

mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF dès le lundi suivant le tour de coupe.

En cas de non-réception des documents, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées.

La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de sa feuille de présence, de sa feuille de jonglerie avec liste des joueurs ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Chaque club recevant devra s'assurer de la réception des pièces demandées sous peine de sanctions et répondre à la commission en cas d'appel de feuilles de présence

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

L'épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres impérativement  
Il est également indispensable de respecter l'ordre des matches

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **13H00** afin de débiter la jonglerie à **13H30**.

**Début des rencontres à 14h00**

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 20 mn** (sans mi-temps)

- Poule de 3 : **2 x 15 mn**

### **TIRAGE 4<sup>ème</sup> TOUR du Samedi 02 04 2022**

**Centre n° 1: SOISY AM FC – Reporté au Samedi 16 04 22**

SOISY AM FC 1 – RC ARGENTEUIL 1 - ST OUEN L'AUMONE AS 1 – ERMONT AmS 1

**Centre n° 2: FRANCONVILLE FC**

FRANCONVILLE FC 1 – BEZONS USO 2 – PERSAN US 1 – VILLIERS LE BEL FC 1

**Centre n° 3: ST LEU FC**

ST LEU FC 1 - JOUY LE MOUTIER FC 1 - CERGY PONTOISE FC 1 - CERGY PONTOISE FC 2

**Centre n° 4: ST BRICE FC**

ST BRICE FC 1 – ECOUEN FC 1 - ENTENTE SSG 2 – SARCELLES AAS 1

**Le centre n° 1 est reporté au samedi 16 04 22 en raison d'un match de critérium régional pour les équipes de Soisy AM FC et d'Argenteuil RC.**



## COMMISSION FÉMININES

### RÉUNION PLEINIÈRE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2022

**Présents** : Mmes FLOIRAC, FOUNAS, PIHEN, BOUCHER –  
MM. JOLY, MENA, SARAGA, TOUROU, HUART

**Assiste** : M. TARTARIN (AD).

**Excusés** : Mmes CYPRIEN, BELAIB  
MM. VANDENDYCK, DELIGNE

## CHALLENGE LAURA DUPUIS FIVE U15F

La finale du Challenge LAURA DUPUIS en Futsal aura lieu à Presles  
La date sera communiquée ultérieurement selon les protocoles COVID 19

### EQUIPES QUALIFIÉES

1. ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN
2. CERGY PONTOISE FC
3. HERBLAY S / SEINE FC
4. JOUY LE MOUTIER FC
5. MONTMORENCY FC
6. SARCELLES AAS
7. ST LEU 95 FC
8. ERAGNY AS FC
9. GARGES FCM
10. FRANCONVILLE FC
11. OSNY FC
12. ERMONT AS

Le règlement et organisation de la finale sera envoyé par mails aux clubs.

## CHALLENGE U11F

Liste des équipes qualifiées pour la finale du Challenge U11F du 23/04/22

### EQUIPES QUALIFIÉES

- CENTRE 1 – ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN
- CENTRE 2 – RC ARGENTEUIL
- CENTRE 3 – GARGES FCM
- CENTRE 4 – GONESSE RC
- CENTRE 5 – SOISY ANDILLY MARGENCY FC
- CENTRE 6 – ST BRICE FC
- CENTRE 7 – ST LEU 95 FC
- CENTRE 8 – FOSSES FU
- 

Le règlement et organisation de la finale sera envoyé par mails aux clubs





## FESTIVAL U13F

Liste des équipes qualifiées pour la finale du Festival U13F du 02/04/22

### EQUIPES QUALIFIÉES

- CENTRE 1 - **SARCELLES AAS**
- CENTRE 2 – **ERAGNY AS FC**
- CENTRE 3 – **ERMONT AS**
- CENTRE 4 – **CERGY PONTOISE FC**
- CENTRE 5 – **ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN**
- CENTRE 6 – **ST LEU 95 FC**
- CENTRE 7 – **RC ARGENTEUIL**
- CENTRE 8 – **FRANCONVILLE FC**

Le règlement et organisation de la finale sera envoyé par mails aux clubs.

## CRITÉRIUM U13F EN FIVE

**DATE DU 06/03 /22**

### GROUPE A

- SARCELLES AAS 1
- ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 1
- CERGY PONTOISE FC 1
- RC ARGENTEUIL 1

### GROUPE B

- ST LEU 95 FC 1
- FRANCONVILLE FC 1
- GARGES FCM 1
- HERBLAY S/ SEINE FC 1

### GROUPE C

- FC ARGENTEUIL 1 **ABSENT NON-EXCUSÉ**
- DEUIL ENGHEN FC 1
- ERAGNY AS FC 1 **ABSENT NON-EXCUSÉ**
- SOISY FC AM 1

### GROUPE D

- GONESSE RC 1
- GROSLAY FC 1
- SARCELLES AAS 2
- FOSSES FU 1 **ABSENT NON-EXCUSÉ**

### GROUPE E

- ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN 2
- PONTOISIENNE JS 1 **ABSENT NON-EXCUSÉ**
- JOUY LE MOUTIER FC 1 **ABSENT NON-EXCUSÉ**
- PUISEUX LOUVRE FC 1 **FORFAIT GÉNÉRAL**

### GROUPE F

- BEZONS USO 1
- ST OUEN L'AUMONE AS 1
- ST BRICE FC 1
- HERBLAY S/ SEINE FC 2

### GROUPE G

- GARGES FCM 2
- CHAUMONTEL AS 1
- PERSAN 03 US 1
- ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 1



#### **GROUPE H**

- ERMONT AS 1
- CORMEILLAIS ASC
- ENTENTE EBM VIARMES ASNIERES 1
- ADAMOIS OL 1

## **PROJETS FÉMININ**

**À la suite de la dernière réunion de la commission féminine, Nous souhaitons mettre en place des nouveaux projets de développement de la pratique féminine dans le Val d'Oise et de la féminisation de notre sport.**

**Nous sollicitons les clubs (ou leurs membres) pour nous soumettre par mails, d'éventuelles idées de projet qui seront étudiés en commission.**

**Vous pouvez écrire par mail au DVOF en précisant à l'attention de la commission féminine.**



## DÉTECTION U13F – CONCOURS ENTRÉE INF

La liste ci-dessous concerne les filles nées en 2009 sélectionnées pour participer au concours d'entrée à l'INF CLAIREFONTAINE le 22/02/22.

L'ensemble de ses filles participera au 2<sup>ème</sup> tour de détection le 13/03/22 pour rentrer en sélection DVOF pour la saison en cours.

DA CRUZ	Léa	14/05/2009	FC SAM SOISY ANDILLY MARGENCY
BOUMGHAR	Yasmine	02/10/2009	ENTENTE SSG
SINANI	Adela	02/08/2009	ENTENTE SSG
THIEFFRY	Sarah	22/04/2009	ENTENTE SSG
OUTSSMLALTE	Yasmine	12/12/2009	ENTENTE SSG
ADEKAMBI	Elena	23/08/2009	SAINT BRICE FC
BELLILI	Lea	15/07/2009	SAINT BRICE FC
BEHAL	Melina	29/01/2009	FC SAM SOISY ANDILLY MARGENCY
JOYEAUX	Emma	26/02/2009	FC HERBLAY
ROBERT	Lisa	26/09/2009	US ROISSY-EN-FRANCE
EL KADARI	Hana	17/02/2009	CSM EAUBONNE
AGNISSAN	Prescillia	10/12/2009	RC ARGENTEUIL
ERRAJI	Assiya	03/12/2009	AAS SARCELLES
TRAORE	Cherifa	30/08/2009	AAS SARCELLES
MANTUIDI	Andrea	11/02/2009	CPFC
KARAMOKO	Namizata	13/04/2009	CPFC
USUBELLI	Ellora	11/09/2009	FC FRANCONVILLE
TA GARANDEL	Hanae	05/05/2009	FC MONTMORENCY
TECANHE	Awa	29/03/2009	ARGENTEUIL FC
SYLLA	Mama	10/02/2009	FCM GARGES
JEAN	Arisna (Lisa)	29/12/2009	FC MONTMORENCY
ASSOUMANI	Latfata	10/07/2009	FC GOUSSAINVILLE
AIT KOUYA MOUH	Aya	13/04/2009	AS ERAGNY FC
LAO	Meriem	31/05/2009	FC ST-LEU 95
MAURICE	Clara	05/05/2009	SAINT BRICE FC

## DÉTECTION U12F – U13F

Liste des joueuses U12F retenues lors de la détection du 06/02/22 à ERAGNY

Liste des joueuses U13F retenues lors de la détection du 16/01/22 à ERAGNY

L'ensemble des joueuses seront mélangées pour se 3<sup>ème</sup> TOUR.

Les filles seront choisies à se 3<sup>ème</sup> tour constituera la sélection DVOF de la saison en cours.

**MERCI DE PENSEZ AUX AUTORISATIONS PARENTALES MANQUANTES**



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 22 MARS 2022

### INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

#### **INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF**

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

#### COMMUNIQUÉ

#### **POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F**

**ART 20.3** : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.  
Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

#### RAPPEL

#### **PORT DES PROTÈGE-TIBIAS**

**ART 16.3** : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

#### RAPPEL

#### **FEUILLE DE MATCH (FMI)**

**ART 13Bis** : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.  
Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.  
Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



## COURRIERS CLUBS

**LPIFF**: Mail du 16-03-22

Pris note de votre demande de modification de date pour la rencontre CVO Futsal Eaubonne Csm / Marcouville City CP 2 pour cause de rencontre ce Coupe de Paris à la même date pour l'équipe de Marcouville City CP 2. La commission est dans l'attente d'un accord des 2 clubs pour modification de date.

**Cergy-Pontoise Fc** : Mail du 15-03-22

Réception feuille de match U15 du 12-3-22.

**Garges Djibson Asc** : Mail du 17-03-22

Pris note de votre accord pour le report de la rencontre N° 23679606 contre Attainville Futsal 2 au 07-05-22.

Après vérification la commission maintien la rencontre au **16-04-22** comme prévu précédemment.

La rencontre Marcouville / Attainville ne pouvant avoir lieu le 16-04-22, car l'équipe de Marcouville City CP 3 joue déjà une rencontre de Coupe Comité Futsal.

**Osny United** : Mail du 19-03-22

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe Senior 2 à Sannois Fce le samedi 19-03-22.

**Persanaise Cfj** : Mail du 20-03-22

Pris note forfait général de votre équipe U13-2.

### **CRITÉRIUM 2<sup>ème</sup> PHASE : U11 - U13 - U15 - U16**

La commission rappelle à tous les clubs que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour toutes les rencontres de critérium jeunes futsal.

A partir de la 2<sup>ème</sup> phase le règlement sportif du DVOF (Art 44.4) sera appliqué pour la non-utilisation de la FMI (avertissement aux clubs puis amende de **100€** par FMI non utilisée pour les clubs fautifs).

## **1<sup>er</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE**

### **CRITÉRIUM FUTSAL U15**

**Match n° 24369976** : Persanaise Cfj 2 / Goussainville Fc 1 du 20-03-22

### **CRITÉRIUM FUTSAL U13**

**Match n° 24370392** : Marcouville City CP 1 / Argenteuil Fc 1 du 19-03-22

### **CRITÉRIUM FUTSAL U11**

**Match n° 24370482** : Marcouville City CP 2 / Ermont As 1 du 19-03-22



**2<sup>ème</sup> APPEL DE FEUILLE DE MATCH  
ET  
INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE**

**CRITÉRIUM FUTSAL U15**

**Match n° 24369970** : Goussainville Fc 1 / Marcouville City CP 2 du 12-03-22

**CRITÉRIUM FUTSAL U11**

**Match n° 24370477** : Sannois Fce 1 / Persanaise Cfj 2 du 13-03-22

**NON RÉCEPTION FEUILLE DE MATCH APRÈS 2  
RÉCLAMATIONS**

**CRITÉRIUM FUTSAL U15**

**Match perdu par pénalité aux 2 équipes et amende de 15€ au club recevant**

**Match n° 24369968** : Persanaise Cfj 2 / Garges Djibson Asc 1 du 13-02-22

Persanaise Cfj 2 : 0 But

Garges Djibson Asc : 0 But

Persanaise Cfj : **amende 15 €**

**1<sup>er</sup> FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE**

**CRITÉRIUM U13**

**Match n° 24370390** : Persanaise Cfj / Garges Djibson Asc du 20-03-22

Lecture de la feuille de match

Persanaise Cfj : 5 Buts

Garges Djibson Asc : 0 But

Garges Djibson : **Amende 10 €**

**2<sup>ème</sup> FORFAIT NON AVISÉ AVEC AMENDE**

**SENIOR D1**

**Match n° 23679607** : Sannois Fce 1 / Osny United 2 du 19-03-22

Mail hors-délai de Osny United

Sannois Fce 1 : 5 Buts 3 Points

Osny United 2 : 0 But -1 Point

Osny United : **Amende 27,5 €**

**SENIOR D2**

**Match n° 23837582** : Marcouville City Cp 4 / Goussainville Fc 2 du 20-03-22

Lecture de la feuille de match

Marcouville City CP 4 : 5 Buts 3 Points

Goussainville Fc 2 : 0 But -1 Point

Goussainville Fc : **Amende 27,5 €**



## FORFAIT GÉNÉRAL

### CRITÉRIUM U13

**Persanaise Cfj** : Forfait général équipe U13-2  
 Persanaise Cfj : **Amende 25 €**

## CRITÉRIUM U13 FUTSAL

Suite au forfait général de l'équipe de Persanaise Cfj 2, il ne reste plus que 3 équipes dans le Groupe B.

La commission décide d'annuler les matchs retour des 2 groupes A et B à partir du 02-04-22.

Création d'un nouveau groupe U13 à 8 équipes à partir du 02-04-22.

Veuillez trouver ci-dessous la composition du groupe et le calendrier correspondant.

### CATEGORIE : U13 Futsal - PH 3

#### GROUPE DE 8

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 02.04.22	Sa 09.04.22	Sa 14.05.22	Sa 21.05.22	Sa 28.05.22	Sa 16.04.22	Sa 11.06.22
Di 03.04.22	Di 10.04.22	Di 15.05.22	Di 22.05.22	Di 29.05.22	Di 17.04.22	Di 12.06.22
1 - 2	3 - 1	1 - 4	5 - 1	1 - 6	7 - 1	1 - 8
8 - 3	2 - 4	3 - 5	4 - 6	5 - 7	6 - 8	7 - 2
4 - 7	5 - 8	6 - 2	7 - 3	8 - 4	2 - 5	3 - 6
6 - 5	7 - 6	8 - 7	2 - 8	3 - 2	4 - 3	5 - 4

### PHASE 3

CRITÉRIUM U13 - GR U		
1	580882	MARCOUVILLE CITY CP
2	553776	GARGES DJIBSON ASC
3	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 1
4	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
5	590 442	LES SPORTIFS DE GARGES
6	551390	ERMONT AmS
7	551444	ARGENTEUIL FC
8	580869	PERSANAISE CFJ



## COUPE CVO FUTSAL

### TIRAGE 1/4 FINALE CVO FUTSAL

Les rencontres des 1/4 de Finale de la CVO Futsal auront lieu :  
Semaine 15 du **11 au 17-04-2022**

#### Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	24384576	MONTMAGNY ASFS 1	ARGENTEUIL FC 1	Lundi 11-04 à 20H45
2	24384577	MONTMORENCY FUTSAL 1	SPORTIFS DE GARGES 1	Samedi 16-04 à 11H00
3	24384578	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	SANNOIS FCE 1	Samedi 16-04 à 20h30
4	24384579	EAUBONNE CSM 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Samedi 16-04 à 20h30

**Les clubs ont la possibilité de jouer à une autre date (accord des 2 clubs avant le 16 avril 22, date butoir)**

#### **Match n° 24384579 : Eaubonne Csm 1 / Marcouville City CP 2**

L'équipe de Marcouville City CP ayant une rencontre de Coupe de Paris programmée le samedi 16-04-22, la commission demande aux 2 clubs de trouver un accord pour jouer la rencontre en semaine avant le **15-04-22**. Prévenir la commission, faire la demande sur Footclubs.

#### Arbitrage :

Désignation de deux **(2)** arbitres officiels **à la charge des 2 clubs.**

#### Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire. Prévenir la commission et la CDA.

### TIRAGE 1/2 FINALE CVO FUTSAL

Les rencontres des 1/2 de Finale de la CVO Futsal auront lieu :  
Semaine 18 du **02 au 08-05-2022**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur n°4	Vainqueur n° 2	
2		Vainqueur n°3	Vainqueur n° 1	





## COUPE COMITÉ FUTSAL

### TIRAGE 1/4 FINALE COMITÉ FUTSAL

Les rencontres des 1/4 de Finale de la Coupe Comité Futsal auront lieu :  
Semaine 15 du **11 au 17-04-2022**

#### Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	24435813	OSNY UNITED 2	MARCOUVILLE CITY CP 3	Samedi 16-04 à 17H00
2	24435814	GOUSSAINVILLE FC 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Vendredi 15-04 à 20H30
3	24435815	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	JOUY LE MOUTIER FC 2	Lundi 11-04 à 21H00
4	24435816	MONTMORENCY FUTSAL 2	ARGENTEUIL FC 3	Samedi 16-04 à 16H00

**Les clubs ont la possibilité de jouer à une autre date (accord des 2 clubs avant le 16 avril 22, date butoir)**

#### Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

#### Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.  
Prévenir la commission et la CDA.

### TIRAGE 1/2 FINALE COMITÉ FUTSAL

Les rencontres des 1/2 de Finale de la Coupe Comité Futsal auront lieu :  
Semaine 18 du **02 au 08-05-2022**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur n°3	Vainqueur n°2	
2		Vainqueur n°1	Vainqueur n°4	



## FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

**Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal**  
Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

**Dates : Week-end des 28 et 29 mai ou 4 et 5 juin 2002**

**Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.**

### PLATEAUX FUTSAL U7

Journée N°8 - Week-end des 26 et 27 Mars 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 26 Mars 2022 (coup d'envoi à 11h00)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)
Journée N°9 - Week-end des 09 et 10 Avril 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 09 Avril 2022 (coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc Marcouville City (1&2)

### PLATEAUX FUTSAL U9

Week-end des 02 et 03 Avril 2022			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 02 Avril 2022 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	5	Garges Djibson Asc Goussainville Fc Les Sportifs de Garges Attainville Futsal (1&2)
Samedi 02 Avril 2022 (coup d'envoi à 12h30)			
Marcouville City CP	Hall Omnisport Philippe Hémet Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	6	Marcouville City Cp (1&2) Persanaise Cfj (1&2) Ermont Ams (1&2)

Prochaine réunion  
Lundi 28 mars 2022 à 18H30



## COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 22 MARS 2022

**Présents** : MM. Lacour – Plassart

**Assistent** : MM. Diaz (Comité) – Letellier (Comité).

**Excusé** : M. Valette

### RÉCOMPENSES SAISON 2021/2022 « BÉNÉVOLES DU MOIS »

Pour mettre à l'honneur vos bénévoles, le District du Val-d'Oise de Football propose aux clubs de désigner dès à présent leurs candidats.

Des fiches d'inscription sont à disposition à a fin de ce procès-verbal.

*Les distinctions seront remises à la fin de la saison*

### FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

**3.9.0.0.**

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

**Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement**



## CHAMPIONNAT

Date	Catégorie	Absence de feuille de match
19/03/22	U 14 D2 / Phase Unique / Poule A	St Brice Fc 2 - Cosmo Taverny 2
	U 14 D2 / Phase Unique / Poule A	Ermont As 1 - Franconville Fc 2
	U 14 D2 / Phase Unique / Poule B	Vaureal Fcm 1 - Persan Us 03 1
	U 14 D2 / Phase Unique / Poule B	Villiers Le Bel Fc 1 - St Prix Es 1
	U 14 D3 / Phase Unique / Poule A	Eragny Fc 2 - Montmorency Fc 1
	U 14 D3 / Phase Unique / Poule B	St Leu 95 Fc 2 - Gonesse Rc 2
	U 14 D3 / Phase Unique / Poule B	Jouy Le Moutier Fc 1 - Garges Fcm 2
	U 14 D3 / Phase Unique / Poule C	Arnouville F. As 2 - St Brice Fc 3
	Futsal D1 / Phase Unique / Poule U	Sannois Futsal Club 1 - Osny United 2
	Seniors Féminines D1 / Phase 1 / Poule Unique	Goussainville Fc 1 - Bezons Uso 1
	U 14 D4 / Phase Unique / Poule B	Goussainville Fc 3 - Viarmes Belloy Beaum 1
	U 14 D4 / Phase Unique / Poule C	Montmagny Sp 1 - Pontoisienne Js 1
	U 14 D4 / Phase Unique / Poule C	Gonesse Rc 3 - St Leu 95 Fc 3
	Criterium Futsal U16 / Phase 1 / Poule U	Attainville Futsal C 1 - Argenteuil Fc 1
	Critérium U15 F À 8 / Phase 2 / Poule A	Herblay Sur Seine Fc 2 - Garges Fcm 1
	Critérium U15 F À 8 / Phase 2 / Poule A	Jouy Le Moutier Fc 1 - Argenteuil Fc 1
	Critérium U15 F À 8 / Phase 2 / Poule B	Puiseux Louvres 95 1 - Osny Fc 1
	Critérium U15 F À 8 / Phase 2 / Poule B	Fosses Uf 1 - St Prix Es 1
	U10-U11 (Serie 1) / Phase 2 / Poule A	Deuil Enghien Fc 9 - Parmain Ac 1
	U10-U11 (Serie 2) / Phase 2 / Poule A	Survilliers Avenir 1 - Thillay Esm 1
	U10-U11 (Serie 2) / Phase 2 / Poule B	Survilliers Avenir 2 - Thillay Esm 2
	U10-U11 (Serie 3) / Phase 2 / Poule D	Eragny Fc 3 - Pontoisienne Js 1
	U10-U11 (Serie 3) / Phase 2 / Poule E	Eragny Fc 4 - Pontoisienne Js 2



U10-U11 (Serie 3) / Phase 2 / Poule F	Goussainville Fc 3 - Vexin A.S. 3
U10-U11 (Serie 3) / Phase 2 / Poule F	Eragny Fc 5 - Pontoisienne Js 3
U10-U11 (Serie 4) / Phase 2 / Poule A	Montmagny S. 1 - Villiers Le Bel Fc 1
U10-U11 (Serie 4) / Phase 2 / Poule B	Montmagny S. 2 - Villiers Le Bel Fc 2
U10-U11 (Serie 4) / Phase 2 / Poule D	Argenteuil Rc 6 - Jouy Le Moutier Fc 4
U10-U11 (Serie 4) / Phase 2 / Poule D	Montmagny S. 4 - Villiers Le Bel Fc 4
U10-U11 (Serie 4) / Phase 2 / Poule K	Argenteuil Fc 6 - Puisseux Louvres 95 3
U10-U11 (Serie 4) / Phase 2 / Poule M	Franconville Fc 3 - Arnouville As 1
U10-U11 (Serie 4) / Phase 2 / Poule N	Franconville Fc 4 - Arnouville As 2
U10-U11 (Serie 4) / Phase 2 / Poule O	Franconville Fc 5 - Arnouville As 3
Criterium Avenir U12 Serie 2 / Phase 2 / Poule A	Cergy Pontoise Fc 3 - Eragny Fc 2
Criterium Avenir U13 Serie 2 / Phase 2 / Poule A	Garges Fcm 1 - St Ouen L'Aumone As 2
U12-U13 (Serie 1) / Phase 2 / Poule A	Chaumontel Luzarches 1 - Ezanville Ecoeu Us 1
U12-U13 (Serie 1) / Phase 2 / Poule B	Survilliers Avenir 1 - Frettoise Es 1
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule B	Eragny Fc 4 - Courdimanche As 2
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule B	Thillay Esm 2 - Garges Fcm 4
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule C	Deuil Enghien Fc 4 - St Ouen L'Aumone As 4
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule C	Académie Football Cl 1 - Montigny Ol 1
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule C	Entente Ssg 6 - Argenteuil Fc 4
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule D	Deuil Enghien Fc 5 - St Ouen L'Aumone As 5
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule D	Fosses F. U. 2 - Menucourt As 2
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule D	Académie Football Cl 2 - Montigny Ol 2
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule D	Entente Ssg 7 - Argenteuil Fc 5
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule E	Bruyeres Bernes Usm 1 - Neuville S/ Oise As 1
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule F	Vexin A.S. 2 - Groslay Fc 2
U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule F	Cosmo Taverny 3 - Adamois Ol 2



	U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule F	Bruyeres Bernes Usm 2 - Neuville S/ Oise As 2
	U12-U13 (Serie 3) / Phase 2 / Poule A	Villiers Le Bel Fc 1 - Cormeillais Acs 1
	U12-U13 (Serie 3) / Phase 2 / Poule A	Gonesse Rc 1 - Deuil Enghien Fc 1
	U12-U13 (Serie 3) / Phase 2 / Poule B	Gonesse Rc 2 - Deuil Enghien Fc 2
	U12-U13 (Serie 3) / Phase 2 / Poule C	Gonesse Rc 3 - Deuil Enghien Fc 3
	U12-U13 (Serie 3) / Phase 2 / Poule D	Montmagny S. 1 - Roissy En France U.S 1
	U12-U13 (Serie 3) / Phase 2 / Poule E	Montmagny S. 2 - Roissy En France U.S 2
	U12-U13 (Serie 3) / Phase 2 / Poule F	Montmagny S. 3 - Roissy En France U.S 3
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule A	St Brice F.C. 1 - Persan Us 03 1
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule B	St Leu 95 Fc 2 - Montmorency Fc 2
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule C	St Brice F.C. 3 - Persan Us 03 3
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule D	St Brice F.C. 4 - Persan Us 03 4
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule E	Jouy Le Moutier Fc 1 - Eaubonne Csm 1
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule E	Sarcelles Aas 4 - Cergy Pontoise Fc 4
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule F	Jouy Le Moutier Fc 2 - Eaubonne Csm 2
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule F	Sarcelles Aas 5 - Cergy Pontoise Fc 5
	Criterion U13 Futsal / Phase 2 / Poule A	Marcouville City Cp 1 - Argenteuil Fc 1
	Criterion U11 Futsal / Phase 2 / Poule B	Marcouville City Cp 2 - Ermont A.S. 1
	U10-U11 (Serie 4) / Phase 2 / Poule C	Montmagny S. 3 - Villiers Le Bel Fc 3
	U12-U13 (Serie 2) / Phase 2 / Poule A	Thillay Esm 1 - Garges Fcm 3
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule G	Jouy Le Moutier Fc 3 - Eaubonne Csm 3
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule G	Sarcelles Aas 6 - Cergy Pontoise Fc 6
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule H	Jouy Le Moutier Fc 4 - Eaubonne Csm 4
	U12-U13 (Serie 4) / Phase 2 / Poule H	Sarcelles Aas 7 - Cergy Pontoise Fc 7
20/03/22	Seniors D3 / Phase Unique / Poule B	Vaureal Fcm 2 - Courdimanche As 1



	Seniors D4 / Phase Unique / Poule A	Montsoul Baillet Us 1 - Domont Fc 2
	Seniors D4 / Phase Unique / Poule B	Courdimanche As 2 - Bouffemont Acf 1
	Seniors D4 / Phase Unique / Poule C	Beauchamp As 2 - Parmain Ac 2
	Seniors D4 / Phase Unique / Poule C	Ermont As 3 - Montmorency Fc 2
	Criterium Veterans + De 45 Ans / Poule A	Garges Fcm 15 - Montigny Ol 15
	Criterium Veterans + De 45 Ans / Poule C	Vexin A.S. 15 - Jouy Le Moutier Fc 15
	Anciens D3 / Phase Unique / Poule B	Montmagny S. 12 - Ermont As 11
	Criterium + 55 Ans / Phase Unique / Poule A	St Leu 95 Fc 25 - Herblay Sur Seine Fc 25
	U 18 D1 / Phase Unique / Poule Unique	Argenteuil Rc 2 - Cormeillais Acs 1
	U 16 D3 / Phase Unique / Poule A	Herblay Sur Seine Fc 2 - Cosmo Taverny 2
	U 18 D3 / Phase Unique / Poule B	Presles U.S.L. 1 - Jouy Le Moutier Fc 1
	Criterium Futsal U15 / Phase 2 / Poule U	Persanaise Cfj 2 - Goussainville Fc 1

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)  
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter  
La date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

**Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.**

Nous vous remercions de votre retour.

**La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.**

### **FMI – RAPPELS IMPORTANTS**

**La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0** Vous retrouverez cette version sous le nom (**Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0**). Cette version est disponible sur le Store Apple. **Cette version est obligatoire.** Merci de mettre à jour vos tablettes !

**Bonne saison à vous !**

**Rappel des bonnes pratiques d'utilisation de la Feuille de Match informatisée (FMI)...**

LIRE LA SUITE

## FMI

### « JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :  
Vérifier qu'aucun match n'est « en cours ».  
Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure.

- Sélectionnez Application puis Feuille de Match



- Effacer les données et vider le cache







# Opération bénévole du mois

## Saison 2021/2022

### DVOF/CDIF

Nom du Club/N° d’Affiliation :

Bénévole du mois proposé :

N°licence :

.....

Nom :..... Prénom :

.....

Année de naissance : ..... Taille pour 1 Polo (L, XL ?...) : .....

Ancienneté en tant que bénévole au sein du Club : (en nombre d’années)

.....

Commentaires sur son parcours/son profil :

Commentaires sur ses missions :

Signature Président(e) et/ou tampon du club

Date : .....

Avis CDIF : (réservé)

--



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 22 MARS 2022

**Présents** : MM. Febvay - Lacour - Plassart - Da Mata – Chuppe.

**Assite** : M. Letellier (Comité).

**Excusés** : MM. Andrieu - Brognara

### À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

## SECURITÉ

### Article 3.4

## LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après. La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7, **aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.**

## COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.  
Remerciements.

## FORMATION

**Formation des commissaires aux outils informatiques.**  
Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage).

## CLASSEMENT

**Ville de MONTSOULT : NNI 954300101**

M. FEBVAY et M. LACOUR de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se sont déplacés le lundi 21 mars 2022 à 19h30, au Stade du COSEC, rue Emile COMBES pour confirmation de classement de l'éclairage.

**Ville de SAINT MARTIN DU TERTRE : NNI 955660101**

M. FEBVAY et M. LACOUR de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se sont déplacés le lundi 21 mars 2022 à 21h, au Stade Raymond FOSSET, rue Roger SALENGRO pour confirmation de classement de l'éclairage.



## **RAPPEL**

**Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.**



## DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

PV du 24 Mars 2022

### DÉLÉGATIONS - DÉSIGNATIONS

*Rencontres du 03 Avril 2022*

#### **U18 D1**

**Match 23489019 : Cormeillais ACS / Franconville FC**

Délégué M. Clarence Firpion

**Match 23489020 : Bezons USO / Argenteuil FC**

Délégué M. Gérard Alcan

**Match 234889021 : Sarcelles AAS / Ermont AS**

Délégué M. Michel Bailliez

**Match 23489022 : Cosmo Taverny / Persan US**

Délégué M. Olivier Le Nagard

**Match 23489008 : RC Argenteuil / Adamois OL**

Délégué M. Albert Acapandie

#### **Seniors D1**

**Match 23497054 : Soisy AM FC / Herblay S/Seine FC**

Délégué M. Joseph Plassart

**Match 23497056 : Cormeillais ACS / St Leu FC**

Délégué M. Jean-Pierre Lacour

**Match 23497058 : Ecoen FC / Entente SSG**

Délégué M. Christophe Gauvin

**Match 23497060 : Montigny OL / Groslay FC**

Délégué M. Laurent Valette

**Match 23497062 : Goussainville FC / Argenteuil FC**

Délégué M. Christian Febvay

**Match 23497064 : St Brice FC / Persan US**

Délégué M. Thierry Paumier



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ÉTHIQUE



RÉUNION DU 09 MARS 2022

**Présent** : Mme Isabelle ESCROIGNARD

**Assiste** : M. José DIAZ

**Excusés** : Mme Martine GONTARZYCK,  
MM. Guy BLONDEAU, Guy PINCEMIN, Rudy FOURMANN

### INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

### COMMUNIQUÉ

#### CHALLENGES « FAIR-PLAY » du DVOF

La commission invite les dirigeants, éducateurs et joueurs à prendre connaissance du règlement des challenges « Fair-play » du DVOF en vigueur pour la saison 2021/2022

Où trouver le règlement des challenges « Fair-play » ?

⇒ Site du DVOF : »

⇒ Documents ⇒ Règlements ⇒ Challenge du Fair-play ⇒ Challenge du Fair-play du 17/07/2019

#### CHALLENGE FAIR-PLAY ÉQUIPES

La commission Fair-play & Ethique rappelle les catégories et divisions couvertes automatiquement par un arbitre officiel pour la saison 2021 / 2022 pour les rencontres de championnat :

Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau
SENIORS	D1 / D2 / D3 / D4	U14	D1 / D2 / D3 / D4
SENIORS F	D1	CDM	D1 / D2
U18	D1 / D2 / D3	ANCIENS	D1 / D2
U16	D1 / D2 / D3	FUTSAL	D1 / D2



## OPÉRATION « CARTON VERT »

La Commission Fair-play & Ethique prend en charge le suivi de l'opération « **Carton Vert** ».

Ce dispositif permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. Il est mis en application sur les rencontres du **championnat U14 / D1 sur la saison 2021/ 2022**.

L'information, et le matériel nécessaire va être transmis aux clubs concernés dans les prochains jours, sachant que le matériel transmis la saison dernière n'a pas dû être utilisé totalement. Les commissaires de la commission Fair-Play & Ethique se présenteront lors des rencontres U14/D1 pour rappeler l'importance de cette action.

Nous rappelons que **le club recevant à la charge de mettre en place l'opération**, ainsi que celle de **transmettre la fiche d'observation au DVOF- Commission Fair-play & Etique** (par mail ou par courrier). Ces fiches permettront à la commission de suivre l'opération et de mettre à l'honneur les actions les plus significatives.

La F.F.F. est attentive à la mise en place de cette opération, et devrait accorder une dotation aux bénéficiaires.

**Merci aux clubs pour leur implication dans cette opération aux fortes valeurs éducatives.**

Pour toute question, merci de les adresser par voie officielle à la destination de la Commission Fair-play & Ethique.

## AFFECTATION DES POINTS DE BONUS

Nous rappelons qu'après **2 rencontres consécutives de championnat** dirigées par **un arbitre officiel uniquement**, sans **aucune sanction administrative**, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-Play et Ethique, **2 points de BONUS** qui viendront en déduction des éventuels points de malus de ladite équipe.

**La demande** devra être faite **par écrit** (courrier, fax, courriel) avec **les informations** concernant :

- La catégorie,
- La division,
- Le groupe,
- L'équipe concernée et
- La copie des feuilles de matches concernées faisant apparaître les informations (Arbitres et sanctions)

*Voir Article 4.2.1 du Règlement du Challenge Fair-Play*

## AFFECTATION DES POINTS DE MALUS (au 22/02/2022)

Chaque équipe, des championnats du DVOF couverts par **un arbitre officiel**, peut se voir attribuer des **points de MALUS** au challenge FAIR-PLAY – Equipes du DVOF, selon le barème du Règlement du Challenge Fair-Play

### GOUSSAINVILLE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 **est pénalisée de 9 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Tentative de coup en dehors d'une action de jeu avec circonstances aggravantes, lors du match N° 23497012 du 13 Février 2022.*

### VAURÉAL F. C. M.

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 5 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Comportement obscène pendant la rencontre envers joueur, lors du match N° 23490957 du 23 Janvier 2022.*

**MARLY LA VILLE E.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23466974 du 23 Janvier 2022.*

L'équipe SENIORS F évoluant en D1 **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23734661 du 22 Janvier 2022.*

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23466990 du 20 Février 2022*

**SARCELLES A.A.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23467892 du 23 Janvier 2022*

L'équipe U18 évoluant en D1 **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Comportement grossier envers joueur, lors du match N° 23488997 du 6 Février 2022*

**FRANCONVILLE F.C.**

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Faute grossière, lors du match N° 23491219 du 23 Janvier 2022*

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule A **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Comportement grossier sur officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23786687 du 13 Février 2022*

**OSNY F.C.**

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 8 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Tentative d'échange de coups entre joueur, lors du match N° 23489214 du 23 Janvier 2022*

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 8 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Tentative d'échange de coups entre joueur, lors du match N° 23489214 du 23 Janvier 2022*

L'équipe U16 évoluant en D1 **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23490567 du 6 Février 2022*

L'équipe U14 évoluant en D1 **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497342 du 12 Février 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 6 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Tentative de participation à une rencontre avec la présentation d'un pass sanitaire ne lui appartenant pas, comportement blessant en dehors de la rencontre avec faits aggravants et ne s'est pas présenté devant la commission, lors du match N° 23466976 du 6 Février 2022.*

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Comportement blessant en dehors de la rencontre avec circonstances atténuantes, lors du match N° 23466976 du 6 Février 2022.*

**MACCABI SARCELLES**

L'équipe CDM évoluant en D1 **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23469297 du 23 Janvier 2022.

L'équipe CDM évoluant en D1 **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23469314 du 13 Février 2022

**GROSLAY F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : Acte de brutalité ou coup sur adversaire pendant la rencontre, lors du match N° 23466989 du 13 Février 2022

**A. S. ERAGNY F. C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : Propos grossiers et injurieux sur officiel, lors du match N° 254501586 du 6 Février 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23466981 du 6 Février 2022

L'équipe CDM évoluant en D1 **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : Faute grossière, lors du match N° 23469313 du 13 Février 2022

**ROISSY EN FRANCE U.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23467644 du 13 Février 2022

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 6 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : Comportement grossier envers l'arbitre ou injurieux pendant la rencontre et circonstances aggravantes, lors du match N° 23703612 du 13 Février 2022

L'équipe U16 évoluant en D1 **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : Comportement excessif et déplacé pendant la rencontre envers officiel, lors du match N° 23490571 du 13 Février 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 1 Mars 2022

Motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467623 du 27 Février 2022

**RACING CLUB D'ARGENTEUIL**

L'équipe U14 évoluant en D1 **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement pendant la rencontre, lors du match N° 23497329 du 22 Janvier 2022

L'équipe U14 évoluant en D1 **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497329 du 22 Janvier 2022

**FONTENAY EN PARISIS FC**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23468562 du 23 Janvier 2022



**PIERRELAYE FOOTBALL CLUB**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23468440 du 13 Février 2022

**MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467893 du 23 Janvier 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497129 du 6 Février 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497569 du 12 Février 2022

**MENUCOURT A.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467758 du 16 Janvier 2022

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 8 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Tentative d'échange de coups entre joueur, lors du match N° 23489214 du 23 Janvier 2022

**ENT. MÉRY MÉRIEL BESSANCOURT**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Propos grossier ou injurieux pendant la rencontre, lors du match N° 23468294 du 23 Janvier 2022

L'équipe CDM évoluant en D1 **est pénalisée de 5 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Comportement excessif et déplacé avec faits aggravants (geste : bras d'honneur) envers officiel, lors du match N° 23469298 du 23 Janvier 2022

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23497762 du 5 Février 2022

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 18 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : Propos discriminatoires envers officiel, lors du match N° 23703608 du 6 Février 2022

**CERGY PONTOISE F.C.**

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Faute grossière, lors du match N° 23470142 du 23 Janvier 2022

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23489212 du 23 Janvier 2022

L'équipe U14 évoluant en D1 **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : Faute grossière, lors du match N° 23497324 du 22 Janvier 2022

**ARGENTEUIL F.C.**

L'équipe U14 évoluant en D1 **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 1 Février 2022

Motif : *Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497334 du 29 Janvier 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D1 **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497127 du 6 Février 2022*

**F.C. HERBLAY SUR SEINE**

L'équipe SENIORS évoluant en D1 **est pénalisée de 20 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Crachat volontaire sur officiel en période de COVID, acte de brutalité volontaire sur adversaire et tentative de destruction sur porte de vestiaire, lors du match N° 23497077 du 5 Décembre 2021*

L'équipe SENIORS F évoluant en D1 **est pénalisée de 11 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 1 Février 2022

Motif : *Comportement grossier et intimidant pendant la rencontre avec faits aggravants, lors du match N° 23734661 du 22 Janvier 2022*

L'équipe U16 évoluant en D1 **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23490566 du 6 Février 2022*

**DEUIL ENGHEN F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467894 du 23 Janvier 2022*

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Comportement grossier ou injurieux pendant la rencontre envers officiel, lors du match N° 23837552 du 24 Janvier 2022*

**EZANVILLE ECOUEN U.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467896 du 23 Janvier 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 5 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Modification unilatérale de la feuille de match, lors du match N° 23467125 du 28 Novembre 2021*

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 6 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Refus de sortir du terrain à la suite de l'exclusion, stationnement derrière la main courante et bousculade involontaire, lors du match N° 23467125 du 28 Novembre 2021*

**DOMONT F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23468299 du 6 Février 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467181 du 20 Février 2022*

**THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C **est pénalisée de 12 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Comportement grossier pendant la rencontre et circonstances aggravantes au vu de la sanction, lors du match N° 23468565 du 6 Février 2022*

**MONTMAGNY S.**

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule E **est pénalisée de 10 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Propos sexistes répétés, comportement intimidant, comportement agressif avec circonstances aggravantes envers officiel, lors du match N° 23491642 du 19 Décembre 2021*

**CORMEILLAIS A.C.S.**

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Propos injurieux, blessants ou grossiers envers joueur, lors du match N° 23491220 du 23 Janvier 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D1 **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Manquement aux devoirs de sa charge, lors du match N° 23497012 du 13 Février 2022*

**GONESSE R.C.**

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A **est pénalisée de 6 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Propos injurieux, blessants ou grossiers + circonstances aggravantes bousculade volontaire envers joueur, lors du match N° 23491220 du 23 Janvier 2022*

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Faute grossière, lors du match N° 23489219 du 6 Février 2022*

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23491225 du 6 Février 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Comportement grossier et injurieux pendant la rencontre envers joueur, lors du match N° 23467169 du 13 Février 2022*

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule C **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23885910 du 19 Février 2022*

**EAUBONNE C.S. MUNICIPAL**

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 **est pénalisée de 5 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Comportement grossier et injurieux après la rencontre, lors du match N° 23679562 du 19 Décembre 2021*

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 **est pénalisée de 14 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Comportement grossier et injurieux après la rencontre, lors du match N° 23679562 du 19 Décembre 2021*

**ST LEU 95 F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D1 **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23497135 du 6 Février 2022*

**FOSSÉS F. U.**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Comportement grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 23468561 du 23 Janvier 2022*

**BOUFFÉMONT A.C.F.**

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 1 Février 2022

Motif : *Comportement grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 23470435 du 30 Janvier 2022*

**BEAUCHAMP A.S.**

L'équipe CDM évoluant en D1 **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Faute grossière, lors du match N° 23469317 du 20 Février 2022*

**ARRONVILLE F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B **est pénalisée de 10 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Comportement intimidant envers officiel, lors du match N° 23468431 du 6 Février 2022*

**JOUY LE MOUTIER F.C.**

L'équipe CDM évoluant en D1 **est pénalisée de 6 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Comportement obscène après la rencontre envers officiel, lors du match N° 23469297 du 23 Janvier 2022*

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement pendant la rencontre, lors du match N° 23497750 du 22 Janvier 2022*

**MONTMORENCY F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A **est pénalisée de 7 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 1 Février 2022

Motif : *Acte de brutalité sur joueur en dehors d'une action de jeu, lors du match N° 23467625 du 30 Janvier 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Comportement grossier et injurieux sur officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23467643 du 13 Février 2022*

**PUISEUX LOUVRES 95 F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467758 du 16 Janvier 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467773 du 13 Février 2022*

**BEZONS U. SECTION OM.**

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 1 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467105 du 30 Janvier 2022*

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Non-respect de sa fonction de délégué, lors du match N° 23857378 du 23 Janvier 2022*

L'équipe U18 évoluant en D1 **est pénalisée de 5 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Acte de brutalité pendant la rencontre envers joueur, lors du match N° 23488997 du 6 Février 2022*

**GARGES LES GONESSE F.C.M.**

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Acte de brutalité sur adversaire, lors du match N° 23466974 du 23 Janvier 2022*

L'équipe CDM évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 15 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Acte de brutalité sur joueur en dehors de la rencontre et circonstances aggravantes : menaces des joueurs, coup de poings à plusieurs joueurs, lors du match N° 23736846 du 6 Février 2022*

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 18 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Comportement menaçant à l'encontre d'un officiel avec circonstances aggravantes pour propos excessifs et répétés en tant que dirigeant et délégué, lors du match N° 23470143 du 5 Février 2022*

**ST PRIX E.S.**

L'équipe U18 évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 10 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Comportement grossier et injurieux pendant et après la rencontre, lors du match N° 23489211 du 23 Janvier 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Comportement grossier et injurieux pendant la rencontre envers joueur, lors du match N° 23467169 du 13 Février 2022*

**MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95**

L'équipe CDM évoluant en D1 **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23469295 du 23 Janvier 2022*

**AUVERS ENNERY F.C.**

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule B **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Faute grossière, lors du match N° 23885758 du 22 Janvier 2022*

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 1 Février 2022

Motif : *Comportement excessif sur officiel, lors du match N° 23857378 du 23 Janvier 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Faute grossière, lors du match N° 23468433 du 6 Février 2022*

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C **est pénalisée de 5 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Comportement grossier ou injurieux envers officiel, lors du match N° 23857378 du 23 Janvier 2022*

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Non-respect de sa fonction de délégué, lors du match N° 23857378 du 23 Janvier 2022*

**U. S. PERSAN 03**

L'équipe SENIORS évoluant en D1 **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement avec comportement excessif envers officiel, lors du match N° 23497113 du 23 Janvier 2022*

**PORTUGAIS PERSAN A.S.C.**

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23470297 du 23 Janvier 2022*



L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Comportement grossier et injurieux sur officiel après la rencontre, lors du match N° 23470307 du 13 Février 2022*

#### **FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.**

L'équipe CDM évoluant en D1 **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Acte de brutalité sur adversaire, lors du match N° 23469294 du 23 Janvier 2022*

L'équipe CDM évoluant en D1 **est pénalisée de 5 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Exclusion suite à un deuxième avertissement et comportement grossier et injurieux sur officiel en dehors de la rencontre, lors du match N° 23469301 du 6 Février 2022*

#### **GROUPE AMITIÉ FOOT EDUCATIF PLESSIS BOUCHARD**

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule B **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022

Motif : *Faute grossière, lors du match N° 23885758 du 22 Janvier 2022*

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule B **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Faute grossière, lors du match N° 23885767 du 5 Février 2022*

#### **VIARMES ASNIÈRES OL.**

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 1 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467879 du 30 Janvier 2022*

L'équipe CDM évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 14 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 1 Mars 2022

Motif : *Anéantissement d'une occasion de but + circonstances aggravantes, comportement grossier et injurieux pendant et après la rencontre et comportement intimidant et menaçant, lors du match N° 23736940 du 13 Février 2022*

L'équipe CDM évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 14 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Comportement grossier pendant et en-dehors de la rencontre sur officiel en tant qu'assistant, lors du match N° 23736940 du 13 Février 2022*

L'équipe CDM évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Délégué absent mais inscrit sur la feuille de match, lors du match N° 23736940 du 13 Février 2022*

#### **ARNOUVILLE F. A.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Faute grossière, lors du match N° 23468433 du 6 Février 2022*

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Comportement blessant sur officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23468440 du 13 Février 2022*

#### **ÉCLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23468300 du 6 Février 2022*

**BRUYÈRES BERNES U.S. MUNICIPALE**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23468299 du 6 Février 2022*

**ST BRICE F.C.**

L'équipe SENIORS évoluant en D1 **est pénalisée de 3 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Faute grossière par excès d'engagement, lors du match N° 23497125 du 6 Février 2022*

**NEUVILLE S/OISE A.S.**

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470143 du 6 Février 2022*

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 **est pénalisée de 6 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Comportement grossiers en dehors de la rencontre avec faits aggravants à la suite de son exclusion envers officiel, lors du match N° 23470143 du 6 Février 2022*

L'équipe ANCIENS évoluant en D1 **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Non présent sur ce match, lors du match N° 23470143 du 6 Février 2022*

**ECOUEEN F.C.**

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B **est pénalisée de 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 8 Février 2022

Motif : *Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23497762 du 5 Février 2022*

**ADAMOIS O.**

L'équipe U18 évoluant en D1 **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23489000 du 13 Février 2022*

**FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL**

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B **est pénalisée de 2 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 15 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement et circonstances aggravantes, lors du match N° 23491366 du 13 Février 2022*

**S. F. C. CHAMPAGNE 95**

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B **est pénalisée de 1 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467178 du 20 Février 2022*

**ST OUEN L'AUMONE A.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23466992 du 20 Février 2022*

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule A **est pénalisée de 1 point de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23885182 du 19 Février 2022*

**PONTOISIENNE J.S.**

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A **est pénalisée de 5 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : *Comportement déplacé hors rencontre, lors du match N° 23468304 du 6 Février 2022*



L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 22 Février 2022

Motif : Comportement déplacé hors rencontre, lors du match N° 23468304 du 6 Février 2022

## CORRECTION DES POINTS DE MALUS (au 22/02/2022)

Suite aux décisions de la Commission Départementale d'Appel nous procédons aux corrections de point de malus

### SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

**Annulation pour l'équipe ANCIENS évoluant en D1 des 18 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 11 Janvier 2022 pour le motif : Comportement grossier et blessant et sexiste avec faits aggravants, demande de retraits des sanctions administratives répétées et capitaine équipe, lors du match N° 23470123 du 19 Décembre 2021 et remplacer par 10 points de MALUS à la suite de la décision de la Commission Départementale d'Appel du 8 février 2022 pour le motif : propos obscènes, demande de retraits des sanctions administratives répétées, comportement offensant et agissant en qualité capitaine équipe entraînant des circonstances aggravantes, lors du match N° 23470123 du 19 Décembre 2021

### MENUCOURT A.S.

**Annulation pour l'équipe U18 évoluant en D2 Poule A des 8 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022 pour le motif : tentative d'échange de coup entre joueur, lors du match N° 23489214 du 23 Janvier 2021 et remplacer par 6 points de MALUS à la suite de la décision de la Commission Départementale d'Appel du 8 février 2022 pour le motif : tentative d'échange de coup entre joueur, lors du match N° 23489214 du 23 Janvier 2021.

### OSNY F.C.

**Annulation pour l'équipe U18 évoluant en D2 Poule A des 8 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 25 Janvier 2022 pour le motif : tentative d'échange de coup entre joueur, lors du match N° 23489214 du 23 Janvier 2021 et remplacer par 6 points de MALUS à la suite de la décision de la Commission Départementale d'Appel du 8 février 2022 pour le motif : tentative d'échange de coup entre joueur, lors du match N° 23489214 du 23 Janvier 2021.

### ERMONT AM. S.

**Annulation pour l'équipe U14 évoluant en D4 Poule A des 4 points de MALUS**, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 16 Novembre 2021 pour le motif : acte de brutalité, lors du match N° 23885135 du 13 Novembre 2021 et remplacer par 2 points de MALUS à la suite de la décision de la Commission Départementale d'Appel du 8 février 2022 pour le motif faute grossière, lors du match N° 23885135 du 13 Novembre 2021.

## COURRIERS DES CLUBS

### Club: ST LEU 95 F.C.

#### Votre courriel du 9 mars 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **U14 – D1**

Matches du 22/01/2022 et du 29/01/2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **Anciens – D1**

Matches du 13/02/2022 et du 20/02/2022



**Club: GONESSE R .C.****Votre courriel du 28 Janvier 2022**

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **n'accorde pas les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 – D2 – Poule B**  
Manque second match

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **CDM – D2 – Poule A**  
Matches du 21/11/2021 et du 23/01/2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **SENIORS F – D1**  
Matches du 18/12/2021 et du 15/01/2021

**Votre courriel du 9 Février 2022**

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **n'accorde pas les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 – D2 – Poule B**  
Matches du 18/12/2021 est en Coupe du Comité

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **SENIORS F – D1**  
Matches du 22/01/2022 et du 29/01/2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **n'accorde pas les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **CDM D2 – Poule A**  
Matches du 6 février 2022 sans arbitre officiel

**Club: S.F.C. CHAMPAGNE 95****Votre courrier du 29 Décembre 2021**

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **Anciens – D2 – Poule A**  
Matches du 12/09/2021 et du 26/09/2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **Anciens – D2 – Poule A**  
Matches du 10/10/2021 et du 24/10/2021

**Votre courrier du 12 Février 2022**

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U16 – D3 – Poule b**  
Matches du 12/12/2021 et du 16/01/2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 – D4 – Poule C**  
Matches du 12/09/2021 et du 25/09/2021

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U14 – D4 – Poule C**  
Matches du 29/01/2022 et du 05/02/2022

**Club: PRESLES U.S.L. FOOTBALL****Votre courrier du 2 Février 2022**

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **U18 – D3 – Poule B**  
Matches du 12/12/2021 et du 23/01/2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**  
Equipe concernée : **SENIORS– D4 – Poule A**  
Matches du 24/10/2021 et du 28/11/2021

***Prochaine réunion de la commission : 6 Avril 2022***



## CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 202/2022 SENIORS - DIMANCHE APRES-MIDI & SENIORS FEMININES

### TOTAL des POINTS de MALUS / BONUS

Arrêté au 9 mars 2022



**M : MALUS - B : BONUS**

SENIORS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
HERBLAY SUR SEINE F.C.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	2	-	2
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	4	-	4
CORMEILLAIS A.C.S.	5	-	5
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	5	-	5
ST BRICE F.C.	7	-	7
ST LEU 95 F.C.	7	-	7
ECOUEEN F.C.	8	-	8
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	14	-	14
<b>GROSLAY F.C.</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>22</b>
<b>U. S. PERSAN 03</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>27</b>
<b>GOUSSAINVILLE F.C.</b>	<b>33</b>	<b>-</b>	<b>33</b>

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE F.C.	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
A. S. ERAGNY F. C.	1	-	1
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	1	-	1
DEUIL ENGHIEEN F.C.	1	-	1
VAUREAL F. C. M.	1	-	1
GROSLAY F.C.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	11	-	11
OSNY F.C.	12	-	12
<b>GARGES LES GONESSE F.C.M.</b>	<b>22</b>	<b>-</b>	<b>22</b>

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ECOUEEN F.C.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
ROISSY EN FRANCE U.S.	3	-	3
GOUSSAINVILLE F.C.	5	-	5
FONTENAY EN PARISIS FC	6	-	6
<i>MONTMORENCY F.C.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	-	2	- 2
EAUBONNE CSM	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.	1	-	1
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	4	-	4
PARMAIN A.C.	8	-	8
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	9	-	9
PONTOISIENNE J.S.	10	-	10
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	12	-	12
DOMONT F.C.	13	-	13
<i>GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS FEMININES DEPARTEMENTAL	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	6	- 6
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENTENTE MMB	-	-	-
FOSSÉS F.U.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
R.C. ARGENTEUIL	-	-	-
MARLY LA VILLE E.S.	1	-	1
GARGES LES GONESSE F.C.M.	1	-	1
F.C. HERBLAY SUR SEINE	11	-	11

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	1	-	1
ROISSY EN FRANCE U.S.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	3	-	3
BEZONS U. SECTION OM.	5	-	5
ST PRIX E.S.	7	-	7
GONESSE R.C.	8	-	8
JOUY LE MOUTIER F.C.	12	-	12
MENUCOURT A.S.	17	-	17
<b>EZANVILLE ECOUEEN U.S.</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>
<i>DOMONT F.C.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	1	-	1
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	1	-	1
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	2	-	2
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	3	-	3
VAUREAL F. C. M.	5	-	5
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
ARNOUVILLE F. A.S.	8	-	8
GONESSE R.C.	12	-	12
<i>FRETTOISE E.S.</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	1	-	1
ECOUEEN F.C.	1	-	1
AUVERS ENNERY F.C.	3	-	3
BEAUCHAMP A.S.	3	-	3
BOUFFEMONT A.C.F.	7	-	7
ARNOUVILLE F. A.S.	7	-	7
ARRONVILLE F.C.	11	-	11
<i>ERAGNY FC</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>
<i>MONTMAGNY FC</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>
<i>SARCELLES JEUNE ESPOIR</i>	<i>F</i>	<i>F</i>	<i>F</i>

**Nombre total de points de MALUS - BONUS**

*et nombre de point de retrait au classement sportif*

De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

Notre partenaire FAIR - PLAY



**EKINSPOORT**

*F : équipe forfait général*

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
DEUIL ENGHIEEN F.C.	1	-	1
EZANVILLE ECOUEEN U.S.	1	-	1
VIARMES ASNIERES OL.	1	-	1
FOSSÉS F. U.	1	-	1
VEXIN A.S.	1	-	1
ARRONVILLE F.C.	1	-	1
A. S. ERAGNY F. C.	5	-	5
SARCELLES A.A.S.	6	-	6
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	9	-	9

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	3	-	3
ERMONT AM. S.	4	-	4
MONTMORENCY F.C.	4	-	4
FOSSÉS F. U.	7	-	7
ENT. BEAUMOURS	7	-	7
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	18	-	18
<b>FONTENAY EN PARISIS FC</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>30</b>
<b>PIERRELAYE FOOTBALL CLUB</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>42</b>



*Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux*



# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

## JEUNES U18

### TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 9 mars 2022



M : MALUS - B : BONUS

U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
ADAMOIS O.	1	-	1
SARCELLES A.A.S.	3	-	3
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
FRANCONVILLE F.C.	4	-	4
BEZONS U. SECTION OM.	5	-	5
<b>CORMEILLAIS A.C.S.</b>	<b>28</b>	<b>-</b>	<b>28</b>

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	1	-	1
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	1	-	1
GROSLAY F.C.	1	-	1
GONESSE R.C.	4	-	4
MENUCOURT A.S.	14	-	14
ST PRIX E.S.	19	-	19
<b>OSNY F.C.</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHEN FC	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	8	-	8
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F
PUISEUX LOUVRES 95	F	F	F
VEIXIN A.S.	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ECOUEEN F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	5	-	5
ROISSY EN France U.S.	6	-	6
<b>ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>
ENT. MARLY FONTENAY	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEEN US	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	2	-	2
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	F	F	F
MONTSOULT BAILLET US	F	F	F
THILLAY VAUD HERLAND	F	F	F

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les

Notre partenaire FAIR - PLAY



EKINSport



U18 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
ECOUEEN F.C.	-	-	-
ENT VIARMES BELLOY	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	2	-	2
CORMEILLAIS A.C.S.	F	F	F
DOMONT F.C.	F	F	F
GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PL	F	F	F
MONTMORENCY F.C.	F	F	F



# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

## JEUNES U16

### TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au

9 mars 2022



M : MALUS - B : BONUS

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
OSNY F.C.	1	-	1
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	1	-	1
F.C. HERBLAY SUR SEINE	2	-	2
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
GOUSSAINVILLE F.C.	3	-	3
ROISSY EN FRANCE U.S.	6	-	6
A. S. ERAGNY F. C.	12	-	12

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	2	-	2
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	2	-	2
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	3	-	3
SARCELLES A.A.S.	3	-	3
ERMONT AM. S.	5	-	5
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
CERGY PONTOISE F.C.	7	-	7
<b>VAUREAL F. C. M.</b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>41</b>

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	5	-	5

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	3	-	3
VAUREAL F. C. M.	3	-	3
ARNOUVILLE F. A.S.	3	-	3
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	4	-	4
CORMEILLAIS A.C.S.	7	-	7
GONESSE R.C.	8	-	8

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	2	- 2
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	1	-	1
PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	5	-	5
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	7	-	7
<b>MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.</b>	<b>42</b>	<b>-</b>	<b>42</b>

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
ROISSY EN France US	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
FOSSES F.U.	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	1	-	1
MONTMORENCY F.C.	5	-	5
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	5	-	5
AUVERS ENNERY F.C.	10	-	10

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
PERSAN US 03	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
BRUYERES BERNES USM	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOUS VIARMES	-	-	-
ADAMOIS O.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	-	-	-
SURVILLIERS AVENIR	-	-	-
GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESS	2	-	2
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
OSNY F.C.	-	-	-
<b>MONTMAGNY S.</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	F	F	F
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F
PONTOISIENNE J.S.	F	F	F
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	F	F	F

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux



# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

## JEUNES U14

### TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 9 mars 2022



M : MALUS - B : BONUS

U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU 95 F.C.	-	8	- 8
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
OSNY F.C.	2	-	2
ARGENTEUIL F.C.	2	-	2
ST OUEN L'AUMONE A.S.	2	-	2
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	3	-	3
CERGY PONTOISE F.C.	3	-	3

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
ST BRICE F.C.	2	-	2
DEUIL ENGHEN F.C.	4	-	4
GARGES LES GONESSE F.C.M.	20	-	20

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	6	- 6
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
HERBLAU SUR SEINE F.C.	-	-	-
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.			-
ADAMOIS O.			-
BEZONS U. SECTION OM.			-
FOSSÉS F. U.			-
GOUSSAINVILLE F.C.			-
MONTMORENCY F.C.			-
PUISEUX LOUVRES 95			-
CORMEILLAIS A.C.S.	F	F	F
DOMONT F.C.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MENUCOURT A.S.	-	4	- 4
GONESSE R.C.	-	2	- 2
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
ENT. GROSLAY EZANVILLE	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	1	-	1
ECOUEN F.C.	4	-	4
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4	-	4
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	4	-	4
ST LEU 95 F.C.	7	-	7
JOUY LE MOUTIER F.C.	22	-	22

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
U. S. PERSAN 03	3	-	3
OSNY F.C.	7	-	7

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
FOSSÉS F. U.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELES AAS	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
ST OUEN L'AUMONE A.S.	1	-	1
ERMONT AM. S.	4	-	4
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F
SURVILLIERS AVENIR	F	F	F
VAUREAL F. C. M.	F	F	F
GROSLAY F.C.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
VIARMES ASNIERES OL.	-	2	- 2
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
ENT. BOISSY CHARS ARRONVILLE	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	3	-	3
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOL	6	-	6
ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	4	- 4
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
MONTAMGNY SP	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
GONESSE R.C.	1	-	1
ECOUEN F.C.	18	-	18
PIERRELAYE FC	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15



F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

Notre partenaire  
FAIR - PLAY





# CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2020/2021

## CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN & CHAMPIONNATS FUTSAL - TOTAL des POINTS de MALUS



**Arrêté au 9 mars 2022**

**M : MALUS - B : BONUS**

CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	2	-	2
A. S. ERAGNY F. C.	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	3	-	3
BEAUCHAMP A.S.	5	-	5
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	5	-	5
JOUY LE MOUTIER F.C.	6	-	6
MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95	7	-	7
FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	9	-	9
MACCABI SARCELLES	14	-	14

CDM DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	2	- 2
AS TOHO	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	15	-	15
ST BRICE FC	F	F	F
VAUREAL FCM	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2 B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	2	- 2
ENT. BOISSY OSNY	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
THILLAY ESM	-	-	-
<b>VIARMES ASNIERES OL.</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>30</b>
DOMONT FC	F	F	F
PRESLES USL	F	F	F
VILLIERS LE BEL FC	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	1	-	1
MONTMAGNY S.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	1	-	1
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	2	-	2
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	3	-	3
CERGY PONTOISE F.C.	4	-	4
MARLY LA VILLE E.S.	5	-	5
ST LEU 95 F.C.	8	2	6
NEUVILLE S/OISE A.S.	8	-	8
<b>SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>20</b>

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	4	- 4
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
PORTUGAIS DE PAIX ET VIVRE ENS. C.C.	-	-	-
FOSSÉS F. U.	1	-	1
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
ST PRIX E.S.	2	-	2
A. S. ERAGNY F. C.	4	-	4
MONTMORENCY F.C.	4	-	4
PORTUGAIS PERSAN A.S.C.	5	-	5
GOUSSAINVILLE F.C.	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
BELLOY ST MARTIN A.S.C.	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
ECOUCEN FC	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS	1	-	1
OSNY F.C.	1	-	1
BEAUCHAMP A.S.	1	-	1
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
JOUY LE MOUTIER F.C.	5	-	5
BOUFFEMONT A.C.F.	10	-	10

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL C.	-	-	-
CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
LES SPORTIFS DE GARGES	-	-	-
OSNY UNITED	-	-	-
MONTMORENCY FUTSAL	2	-	2
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	3	-	3
CERGY PONTOISE F.C.	3	-	3
GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	4	-	4
<b>EAUBONNE C.S. MUNICIPAL</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>21</b>

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
ARNOUVILLE USC	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
GOUSSAINVILLE FC	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	-	-	-
MONTMAGNY FOOT SALLE 2	-	-	-
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	1	-	1
ATTAINVILLE FUTSAL C.	1	-	1
DEUIL ENGHEN F.C.	4	-	4

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
AFS VAUREAL	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
ST BRICE A. SO	-	-	-
MY SARCELLES FUTSAL	1	-	1
FUTSAL CLUB GADJOSTARR	4	-	4
JOUY LE MOUTIER F.C.	6	-	6
PARIS CDG FUTSAL	F	F	F

Notre partenaire  
**FAIR - PLAY**

